ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1324 - 19 novembre 1993 - prix : 9 F

LO

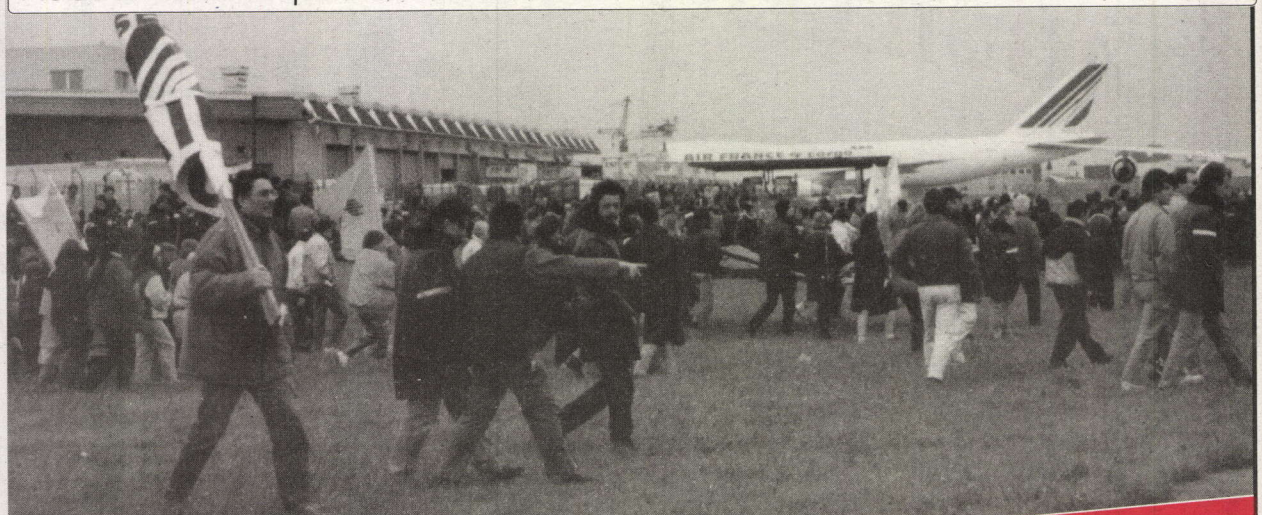

Risque social : BALLADUR EST MAL ASSURÉ !

M6189 - 1324 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Risque social :

Balladur est mal assuré !

La majorité actuelle de droite avait mis beaucoup d'espoir, après sa victoire électorale, dans la bonne cote d'Edouard Balladur dans les sondages pour pouvoir compter sur la paix sociale pour un bon moment.

Mais voilà, tout d'un coup le gouvernement n'est plus rassuré. Avec la grève d'Air France, après quelques jours de grève, il faut bien dire assez violente et radicale, on a vu le gouvernement remballer un plan de licenciements et de réductions de salaires pourtant présenté, encore quelques jours auparavant, comme incontournable. Et ce n'est pas un simple patron qui a reculé, c'est un ministre, et à côté de lui, le Premier, Balladur lui-même.

Il y a quelques jours encore, le ministre des Transports expliquait à la télévision les torts qu'il avait eus. Bien entendu, les seuls torts qu'il trouvait étaient d'avoir laissé les mains libres à l'ex-PDG d'Air France. Mais il n'a pas rappelé que c'était lui-même qui avait insisté dans les semaines précédentes pour que les économies prévues soient encore plus rigoureuses. Ces messieurs savent se déculotter, mais même quand ils en arrivent là, ils savent encore cacher l'essentiel.

Maintenant, ce sont les étudiants dont le gouvernement a un peu peur. Pourtant il ne se passe pas encore grand-chose. Mais en 1986, lors de la première cohabitation, il y avait eu des mouvements d'étudiants qui avaient entraîné la mort d'un jeune, matraqué par les policiers. Alors le gouvernement actuel ne voudrait pas se retrouver dans la même situation.

Et puis les familles des étudiants constituent aussi, en grande partie, la base électorale de Balladur et de ses amis. Alors mécontenter les enfants, voire être en situation de leur taper dessus par CRS interposés, c'est un risque de perdre des voix.

Car c'est un peu de cela qu'il s'agit. La droite au gouvernement aurait bien besoin de paix sociale quelque temps encore. Il y a en effet des échéances électorales très proches. Des troubles, des manifestations d'étudiants, des grèves surtout si elles sont dures et radicales, cela crée un climat qui peut faire perdre des voix au gouvernement, même sur sa droite.

Or, la bourgeoisie âpre au gain ne fait nul cadeau aux politiciens de droite. Elle licencie autant que cela lui est nécessaire pour maintenir ses profits, et même un peu plus que nécessaire pour prévoir l'avenir ; au grand dam des municipalités, des régions, voire des élus locaux même de droite. Mais la bourgeoisie n'en a cure, de l'élection ou de la réélection des partis de droite. Ceux-ci la servent, ils vont au-devant de ses désirs, certes, mais le patronat sait par expérience qu'il serait éventuellement tout aussi bien servi par les hommes de gauche. Un Rocard ne fait pas peur au patronat, au contraire.

Après Air France, on a vu les travailleurs de Chausson, entreprise qui devait être fermée, réussir à faire reporter l'application des licenciements de tous les travailleurs, qui devait intervenir la semaine du 11 novembre. Ce n'est encore qu'une victoire provisoire, un petit recul du patronat. Mais cela montre qu'on peut le faire reculer.

Alors, ce que craint le gouvernement Balladur, c'est que devant une agitation sociale montante, la bourgeoisie se dise, qu'après tout, les socialistes assureraient bien mieux la paix sociale, tout en assurant aussi bien ses profits.

Voilà pourquoi Balladur et les hommes politiques de la droite sont inquiets devant l'agitation sociale, même si elle est encore très faible, que ce soit celle des étudiants ou celle des travailleurs. Alors ces derniers doivent leur donner encore plus de raisons d'avoir peur par leur mobilisation, que ce soit au travers de la journée du 18 novembre, ou surtout après. Leurs places de députés ou de ministres, nous nous en moquons, mais c'est notre vie à nous, travailleurs, qui est en question.

Réunions publiques de LUTTE OUVRIÈRE

avec

Arlette LAGUILLER

"Le communisme a-t-il fait faillite ?"

Vous êtes communiste, vous l'avez été, ou vous vous interrogez sur les bouleversements à l'Est,

Arlette Laguiller

vous invite

• à RENNES
Jeudi 18 novembre
à 20 h 30
Maison du Champ-de-Mars
6, cours des Alliés

• à TOULOUSE
Jeudi 25 novembre
à 20 h 30
Bourse du Travail
Place Saint-Sernin

• à NANCY
Vendredi 19 novembre
à 20 h 30
Palais des Congrès
Rue du Grand Rabbin-Haguenauer

• à BORDEAUX
Vendredi 26 novembre
à 20 h 30
Athénée Municipal
Place Saint-Christoly

• à BELFORT
Samedi 20 novembre
à 16 h 30
Centre Culturel des Résidences
Rue de Madrid

• à BOURGES
Dimanche 28 novembre
à 16 heures
Palais des Congrès

• à MARSEILLE
Mardi 23 novembre
à 20 heures
à l'Alhambra
340, boulevard Chave - Marseille 5e
Tram 68 - arrêt : gare de la Blancarde

• ORLÉANS
Mardi 30 novembre
à 20 h 30
Salle Fernand-Pellicer
La Source
(face au Centre de chèques postaux)

LES ÉTUDIANTS

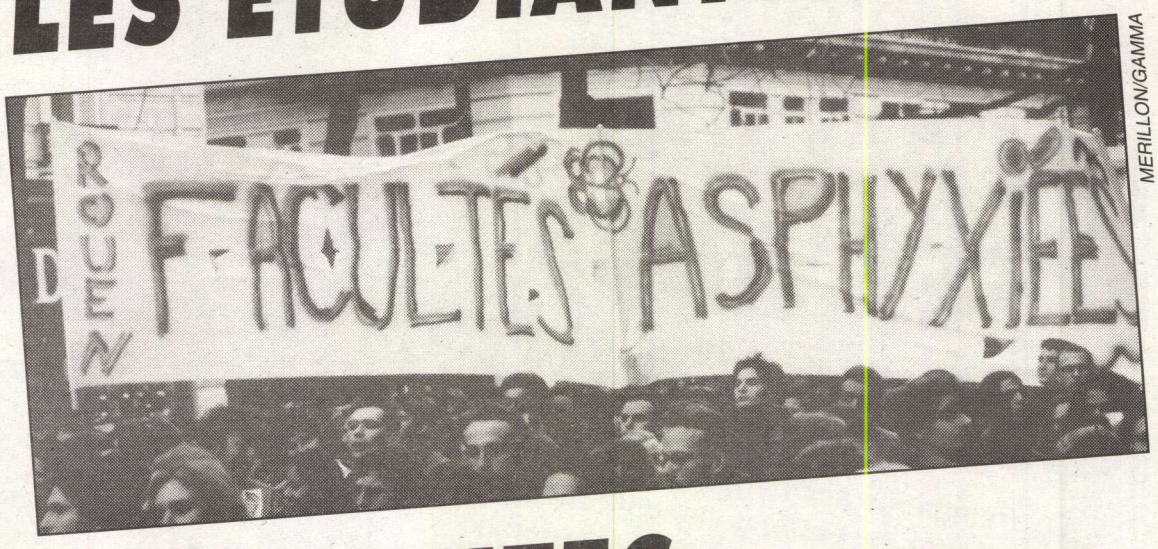

MERILLON/GAMMA

ONT TOUTES LES RAISONS DE SE MANIFESTER

D'après la presse, ce sont cinq mille manifestants, dont des lycéens, qui, le lundi 15 novembre, ont défilé à Paris pour protester contre l'insuffisance du budget consacré à l'Education nationale. Ils étaient aussi au total plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens à participer, dans différentes villes de province, aux manifestations organisées par divers syndicats étudiants. Dans certaines de ces villes les manifestations étaient moins importantes que la semaine précédente, mais non négligeables tout de même.

La récente reculade du gouvernement sur les conditions d'attribution de l'allocation logement à verser aux étudiants n'a pas réussi à ramener le calme dans les universités. Car le manque d'enseignants, l'insuffisance des locaux et, plus généralement, de moyens, sont autant de sujets de mécontentement auxquels il faut ajouter une inquiétude sur l'avenir que la jeunesse étudiante partage largement avec la jeunesse lycéenne.

Eh oui, il ne suffit pas – loin s'en faut – d'avoir le bac et des diplômes universitaires pour être sûr de trouver un emploi à son goût, voire tout simplement un emploi. Et ce problème ne préoccupe d'ailleurs pas seulement les jeunes mais aussi leurs familles, auprès d'une partie desquelles Balladur ne tient pas à se discréditer à l'approche d'échéances électorales.

Pour le moment la mobilisation est restée incontestablement très limitée, mais elle inquiète le gouvernement. Certains commentateurs ont beau dire que la jeunesse de 1993 est en quelque sorte plus raisonnable que celle de 1986, qu'elle ne réclame que des crédits, des locaux, des profs et se montre moins sensible aux thèmes politiques, le gouvernement a en mémoire le mouvement étudiant de 1986 sous le gouvernement Chirac et son ministre des Universités, Devaquet, et il veut éviter les risques d'escalade et de dérapage. C'est pourquoi, il multiplie les déclarations de bonnes intentions pour désamorcer en douceur des réactions naissantes.

Les deux principaux syndicats étudiants ont appelé les jeunes des facultés et des lycées à manifester de nouveau le 18 novembre dans le cadre de la journée d'action organisée par divers syndicats du secteur public et nationalisé. Il serait bon en effet que la jeunesse se manifeste face à ce gouvernement qui n'en finit pas de biaiser, de multiplier les attaques, et qui ne fait ponctuellement machine arrière, quand il l'estime plus prudent, qu'en continuant à tirer toute la société en arrière. Ce serait un camouflet, comme il lui en faudrait bien d'autres venant de diverses catégories sociales, pour l'obliger à remettre en cause une politique qui non seulement s'en prend à la classe ouvrière, mais sacrifie systématiquement les intérêts collectifs aux intérêts privés d'une minorité de capitalistes.

H.M.

LES VERTS EN QUÊTE D'ALLIANCES

Les Verts réunis en assemblée générale à Lille ont décidé de se donner comme tête de file Dominique Voynet à la place d'Antoine Waechter. Du coup on a parlé du "tournant à gauche" que signifierait ce changement. Dans ce monde où la pollution atteint tout, les mots eux aussi sont pollués, même si, il faut bien le reconnaître, cela n'a rien de nouveau.

Car en guise d'évolution vers la gauche, ce tournant n'est tout au plus qu'une orientation différente dans la recherche d'alliances électorales pour la période qui vient. Jusqu'ici, avec Waechter, la démarche des Verts était le "ni ni", formule qui résumait leur choix de ne choisir ni la gauche, ni la droite, mais de faire son nid partout où l'on pouvait.

Car on pouvait traduire cette volonté ostentatoirement affichée de préserver sa pureté par une autre formule : "avec avec". Avec la gauche là où c'était possible et profitable, avec la droite quand l'opportunité s'en présentait, et une fois dépassées les coquetteries de départ destinées à faire monter les enchères. Lalonde, rival en écologie de Waechter, a su opportunément illustrer cette pratique, un jour avec Rocard dont il fut ministre, un autre avec Balladur qui l'a chargé d'une "mission d'étude". Mais les Verts dits purs ne l'ont pas dédaignée non plus dans un certain nombre de municipalités ou de conseils régionaux. Cela fait belle lurette en effet que les écolos de toutes nuances ont su montrer leur vraie nature. Eux aussi sont en chasse... de voix et de postes.

La majorité des représentants des Verts envisage donc maintenant, semble-t-il, de monnayer ses voix avec le PS dans les prochaines échéances électorales. C'est qu'elle a eu le temps de constater qu'à droite il y avait pléthore et qu'il est bien difficile de se faire une place. A cela s'ajoute le fait qu'une fraction des politiciens de droite, visant à regagner la clientèle de Le Pen, adoptent un profil difficilement acceptable par l'électorat écologiste qui risque de ne plus suivre ses représentants.

On peut appeler cela un tournant à gauche, tout comme on écrit, dans les gazettes, que Rocard ou Mitterrand sont des hommes politiques de gauche. A condition de savoir que ces mots ne sont pas destinés à mieux se repérer, mais ne sont que des tenues de camouflage.

Jean-Pierre VIAL

Le drame de l'autoroute A10

UN ACCIDENT... ET SES VRAIS RESPONSABLES

Le dramatique accident survenu le jeudi 10 novembre, au début du long week-end du 11 novembre, sur l'autoroute A10, près de Mirambeau, en Charente-Maritime, qui a fait quinze morts et beaucoup de blessés, a provoqué beaucoup d'émotion – et de réactions.

Mesle/Gamma

Le ministre des Transports s'est dit bouleversé – mais c'est ce que tous disent après chaque accident, comme par exemple après celui survenu le 28 août dernier sur l'autoroute A6 près d'Avallon, qui avait fait six morts et treize blessés. Et il a aussitôt cherché à culpabiliser l'ensemble des conducteurs : *"Nous sommes le peuple qui tue le plus en Europe"*, a-t-il déclaré. Et d'ajouter qu'il souhaitait que soit *"limité"* le flux *"de voitures touristiques et du transport des marchandises dangereuses"*.

Il a du culot ce ministre. Il est vrai que beaucoup de conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse, mais on pourrait se demander pourquoi l'Etat n'y met pas du sien en obligeant les constructeurs à limiter la vitesse des véhicules qu'ils vendent. Et surtout, ce qui pousse bien des gens à voyager en voiture est d'abord la cherté, voire l'impossibilité des autres transports, par train ou par d'autres moyens. Il est nettement plus économique, dès qu'on est deux, de se déplacer en voiture, et le réseau de transports en commun est de toute façon insuffisant, en particulier depuis que la SNCF a abandonné ou raréfié la desserte des petites villes.

Et puis l'accident a de nouveau fait beaucoup parler de la responsabilité des camions et des camionneurs. Les écologistes, et le précédent ministre socialiste de l'Environnement, Ségolène Royal, ont mis en cause le développement du transport des marchandises par la route au détriment de leur transport par le train. Et en effet, les camions, et la vitesse à laquelle ils roulent, rendent les routes plus dangereuses.

Les chiffres sont parlants. Entre 1976 et 1992, la part du transport des marchandises par route est passé de 53 % à 69 %, et celle du transport des marchandises par train de 40 % à 27 %. Mais pourquoi ce développement du transport par route ?

Il y va pour une part de la responsabilité de l'Etat, qui ne fait pas grand-chose pour développer les transports ferroviaires. Si Balladur vient de décider la construction de 3000 kilomètres d'autoroutes – qui ne sont pas financés par l'Etat – aucun gouvernement n'a trouvé jusque-là les 70 ou 80 milliards nécessaires pour construire la fameuse "ferroroute" Lille-Marseille – les camions seraient transportés par train – qui avait fait l'objet d'une belle publicité télévisée il y a peu de la part de la SNCF, mais qui ne connaît pas encore le moindre début de réalisation.

Mais il y a surtout le fait que les transports routiers apparaissent moins chers, en fait, parce qu'ils sont sous-tarifés ; les prix pratiqués par les transporteurs routiers ne tiennent pas compte des charges supplémentaires que le trafic des camions impose au réseau routier, du coût des infrastructures supplémentaires nécessaires, ni évidemment du coût des vies sacrifiées. Tout cela, c'est l'ensemble de la société qui le paye – par les impôts, les cotisations sociales, les assurances.

Les statistiques montrent que les camions seraient la cause des accidents de la route les plus graves. La responsabilité des sociétés de transports, dont la pression incite ou oblige les conducteurs routiers à ne pas respecter les règles de sécurité – limitation de vitesse, pauses, etc., est en cause. Mais, qui plus est, les transporteurs – 34 000 sociétés en tout, dont 10 000 se résumant à un camionneur, et son camion souvent acheté à crédit, travaillant pour un seul client – sont en fait complètement dépendants de leurs clients, les "chargeurs", à qui la concurrence permet d'imposer les tarifs les plus bas possibles, que les sociétés de transport se remboursent en surexploitant les camionneurs et en leur imposant des contraintes telles qu'elles sont souvent impossibles à tenir avec des conditions normales de conduite.

Alors, ce n'est pas seulement le "lobby routier", c'est l'ensemble des capitalistes qui profite du transport routier, et en fait porter le coût économique, social, humain, à toute la société !

Sylvie FRIEDMAN

1,5 milliard pour les agriculteurs

LE PRIX D'UNE SIGNATURE AU GATT ?

Turpin/Gamma

A un mois de l'échéance fixée par le gouvernement américain pour conclure les accords sur le commerce mondial, dits accords du GATT, Balladur vient d'annoncer une rallonge budgétaire de 1,5 milliard de francs et un train de mesures en faveur des agriculteurs.

Ces mesures s'articulent autour de deux thèmes : l'allègement des charges d'exploitation, avec notamment une baisse des taux des prêts bonifiés réservés aux agriculteurs, un relèvement de 30 % des plafonds pour les prêts d'installation et de 25 % pour les prêts aux éleveurs, ainsi que l'amélioration du système des retraites pour garantir un minimum équivalent au RMI aux plus défavorisés (170 000 agriculteurs seraient concernés).

Bien qu'il s'en défende, par ce geste en faveur des agriculteurs, le gouvernement essaye surtout de prendre les devants et de désamorcer la réaction des paysans face au contenu des accords du GATT qu'il s'apprête à signer. Il y a peu de temps encore, Juppé et les autres pouvaient faire illusion et crier victoire en annonçant la réouverture de négociations avec les représentants américains.

Mais depuis, ces derniers n'ont en rien modifié leurs positions, et ne semblent nullement décidés à le faire avant le 15 décembre, date prévue pour la signature. Et comme il s'agit d'un accord global comportant un volet très attractif pour l'industrie et les services, le gouvernement doit maintenant préparer l'opinion au fait qu'il va signer, même si cela entraîne un certain nombre de concessions défavorables à une fraction des agriculteurs.

Reste à savoir si ces quelques mesures et subventions suffiront à désamorcer des réactions d'autant plus prévisibles que c'est la démagogie entretenue autour du GATT par ce même gouvernement, et les politiciens RPR-UDF, qui aura contribué à les éveiller !

R.M.

Les "32 heures" ... ou "l'erreur" des sénateurs...

CE QU'ILS VEULENT RÉDUIRE C'EST SURTOUT LES SALAIRES

AFP

Dans l'usine Simmonds où les travailleurs ont rejeté le plan de semaine de 35 heures destiné à éviter des licenciements.

La référence explicite à la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine ne figurera pas dans la dernière version du projet de "loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle". Ainsi en a décidé la commission mixte paritaire, réunissant sénateurs et députés. De même, toute mention d'une "semaine de quatre jours" a été effacée.

Cela ne signifie certes pas que "la chose" ne se réalisera pas, puisque la même commission a, dans le même temps, entériné le fait que des accords d'entreprise, conclus à titre expérimental, pourraient porter sur un *"nouvel horaire collectif de travail annualisé"*, ce qui reviendrait très officiellement à *"réduire la durée initiale du travail d'au moins 15 %"*... et surtout le montant des salaires en conséquence. Aux entreprises qui agiraient ainsi (avec l'accord des organisations syndicales...), qui procéderaient (dans les six mois) à des embauches *"correspondant au moins à 10 % de leur effectif moyen annuel"* et qui maintiendraient ce niveau d'embauche pendant au moins trois ans, l'Etat dispenserait sa manne, sous forme de *"compensation partielle des cotisations sociales à la charge des employeurs"*. Cette compensation serait à hauteur de 40 % du montant la première année, de 30 % les deux années suivantes. Pas besoin d'être expert en arithmétique pour voir que tout ce dispositif permettra aux patrons d'imposer aux travailleurs la flexibilité des horaires au gré des besoins, et à l'Etat de puiser dans les fonds publics pour gratifier ces mêmes patrons. Ainsi, le *"cœur du dispositif"* sur la réduction des salaires, sous prétexte de flexibilité du temps de travail, est préservé, ainsi que s'en félicitait un député RPR, à l'issue des travaux de cette commission mixte paritaire.

L'enjeu de tout ce débat n'a donc pas grand-chose à voir avec un quelconque remède contre le chômage. Et le plus remarquable a été de voir comment tous ces députés, sénateurs et autres hommes de gouvernement, tout au service des patrons, se sont effrayés de la publicité faite à la possibilité d'une réduction du temps de travail, d'une semaine de 32 heures de travail. Jean-Pierre Fourcade par exemple, s'inquiétait qu'un *"certain nombre de gens (...) ont cru qu'on allait abaisser la durée du travail de 39 à 32 heures sans abaisser les salaires"*. La mise en garde lancée par un sénateur RPR relevait de la même crainte : *"Les Français vous auront entendu proposer les 32 heures avec une faible réduction de salaire, ils ne comprendront pas que vous leur refusiez les 35 heures sans perte de salaire" !* Et Balladur de venir à la rescousse en dénonçant *"les fausses formules"* et en déclarant : *"Ce dont la France a besoin, ce n'est pas de moins de travail mais de plus de travail,"*... ce qui ne le pousse évidemment pas à prendre une quelconque mesure pour interdire les licenciements !

S'ils ont remballé *"l'illusion des 32 heures"* comme ils disent, c'est parce qu'ils savent que pour tous les travailleurs, il ne peut être question d'accepter une amputation de leurs salaires. En revanche, la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, le partage du travail entre tous les bras disponibles pour mettre fin au chômage devraient être plus que jamais à l'ordre du jour !

Lucienne PLAIN

La précarité du travail grandit

L'Institut national de la statistique (INSEE) vient d'étudier les mouvements de main-d'œuvre de 1992. Les embauches, qui représentaient 32,3 % de ces mouvements en 1990, sont descendues à 27,7 % en 1992. Ces chiffres confirment que, pour l'année en question, le nombre des départs à la retraite, des démissions ou des licenciements a dépassé celui des embauches.

Mais l'aggravation de la situation actuelle pour la classe ouvrière est également visible dans la montée de la précarité de l'emploi. Les embauches en contrats à durée indéterminée (CDI) reculent plus rapidement que les con-trats à durée déterminée (CDD) qui ont constitué 67,5 %, soit plus des deux tiers des embauches de 1992.

Conjointement, le nombre des CDD qui se transforment en con-trat à durée indéterminée (CDI) ne cesse de baisser. En 1990, à peine un sur quatre se transformait de CDD en CDI ; c'est maintenant entre un sur six et un sur sept.

Enfin, la durée des CDD est quelquefois si courte que ceux-ci ne représentent finalement que 4 % des emplois salariés actuels. Et s'il y a un chiffre que le patronat entend faire grandir, c'est bien celui-là !

En attendant, on ne s'étonnera pas d'apprendre que les RMIstes sont 5 000 de plus chaque mois et que le gouvernement a dû finalement accepter de porter à 675 000 le nombre des contrats-emploi solidarité, remplaçants des TUC (travaux dits d'utilité collective), alors qu'initialement il n'en avait inscrit que 400 000 dans le budget.

Refusant, comme ses prédécesseurs, de s'en prendre au seul responsable du chômage, le patronat qui ne connaît plus que la réduction des coûts salariaux pour faire gonfler ses profits, le gouvernement Balladur en est donc réduit aux mêmes expédients pour tenter d'atténuer les effets dévastateurs des choix patronaux sur la classe ouvrière. Et les mêmes recettes conduisent évidemment au même résultat : le chômage grandit et la précarité aussi.

J.F.

LO

Amnésie socialiste !

Pas de doute, il manque un paragraphe au texte de cette affiche du PS. Par exemple : "J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus de rien..." Parce que sans doute, avant mars 1993, ou de 1981 à 1986, il n'y avait pas de chômeurs pendant que le PS gouvernait !

Politiciens de droite et de gauche se renvoient la balle, qui tous ont contribué tour à tour à l'augmentation du chômage. Mais s'ils semblent tous atteints d'amnésie chronique, ils ne peuvent tout de même pas espérer qu'il en soit de même des travailleurs !

Stevens / Gamma

Une proposition de loi contre les squatters

OFFENSIVE CONTRE LES SANS-LOGIS

Stefano / Gamma

Un squat, à Paris, en 1991.

Le député UDF Goasguen vient de déposer un projet de loi anti-squatters, déjà adopté par la Commission des lois et qui n'attend plus que d'être voté par l'Assemblée (amendé ou bien en l'état), ce qui devrait se faire aux alentours du 8 décembre.

Ce projet crasseux, on ne peut le qualifier autrement, prévoit une peine de six mois de prison et 50 000 F d'amende pour occupation illégale d'un immeuble vide (au sens du projet, "immeuble" signifie "local, terrain bâti ou non bâti"), et un an et 100 000 F s'il s'agit d'un local habité.

Si ce texte est adopté, non seulement les squatters pourront aller en prison, mais même l'abbé Pierre ainsi que les dirigeants de bien des associations, comme "Droit au logement", qui appelle d'ailleurs à un rassemblement au Palais Bourbon le 8 décembre de 18 h à 20 h, au moment où devrait être discuté le projet.

L'auteur de celui-ci, Goasguen, est le suppléant de Toubon, député de Paris, actuellement ministre de la Culture, et dont la circonscription comprenait le Quai de la Gare ainsi que l'avenue René Coty, deux lieux qui ont vu des luttes spectaculaires des sans-logis (et en partie couronnées de succès). Cette localisation n'est certainement pas le fait du hasard... Mais la droite n'est pas la seule à mener, ou à avoir mené l'offensive contre les sans-logis, les mal-logés, et les associations qui les défendent.

Ainsi, l'an dernier, le même Toubon a déposé un amendement à un texte dans le cadre de la réforme du Code pénal (ce qui revient à modifier la loi, sans vote au Parlement). Cet amendement prévoyait déjà prison et amende contre les squatters, ainsi que l'abrogation de la nécessité de rendre un jugement pour pouvoir les expulser, et la suppression du respect de la "trêve hivernale". Or cet amendement, qui devait entrer en vigueur en septembre 1993, puis en mars prochain, a bel et bien été adopté (voir *LO* n°1278, du 1er janvier 1993) alors que la gauche était encore au gouvernement !

Pendant que les parlementaires s'apprêtent à durcir l'arsenal répressif contre les plus pauvres, afin de protéger les propriétaires, les promoteurs, la Ville de Paris, etc., le nombre des SDF augmente (ils seraient sans doute 40 000 en Ile-de-France). Et paradoxalement le nombre des logements vides augmente lui aussi, car les propriétaires, gros ou petits, répugnent à louer à ceux qu'ils jugent trop pauvres et qui sont toujours plus nombreux.

La situation est donc de plus en plus dramatique, et dans ce domaine, comme dans les autres, seule la lutte a pu et pourra faire reculer les autorités.

André VICTOR

Il existe selon les estimations de l'association Droit au logement 10 000 squatters en Ile-de-France. Dans 75% des cas ils se sont installés dans des logements vides appartenant à de gros propriétaires privés ou publics (HLM par exemple), et dans 25% des cas chez des petits propriétaires qui laissent leurs logements inoccupés. S'ils l'ont fait, c'est bien évidemment à cause de la crise et de la misère... Et parce que la loi sur la réquisition des logements vacants n'est pas appliquée comme elle devrait l'être par les autorités.

En outre le projet prévoit pour les squatters étrangers l'expulsion du pays pour dix ans minimum, voire à titre définitif.

Non seulement les squatters sont visés, mais même, si on prend le projet au pied de la lettre, ceux qui campent dans un terrain vague (Quai de la Gare à Paris par exemple) ou qui ont installé un bidonville sur un terrain ne leur appartenant pas.

Enfin, le texte vise à frapper les organisations qui luttent aux côtés des sans-logis et des mal-logés. Ainsi l'occupation illégale d'un immeuble "coûtera" deux ans d'emprisonnement et 200 000 F d'amende s'il est le fait de plusieurs personnes *"agissant en qualité d'auteurs ou de complices"*, trois ans et 300 000 F pour celui ou ceux qui *"auraient fourni à d'autres les moyens d'une occupation illégale"*, et enfin cinq ans et 500 000 F si ce dernier délit est commis *"en bande organisée"*.

L'aumône

Le gouvernement, sur proposition de Simone Veil, vient d'attribuer 95 millions pour un "plan d'urgence hivernal" pour les sans-domicile-fixe, les SDF, dont sa propre politique ne cesse par ailleurs d'augmenter le nombre.

C'est mieux bien sûr que de ne rien prévoir et de laisser les sans-abri crever de froid. Mais qu'est-ce que c'est que 95 millions ? Le budget de fonctionnement du Parlement atteint près de 4 milliards pour environ 900 députés et sénateurs, alors qu'il y aurait de 200 000 à 400 000 SDF en France. Apprécier la différence. Quant au patronat, il a touché, d'une façon ou d'une autre, depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, une centaine de milliards !

Les patrons, eux, ont de quoi passer l'hiver bien au chaud. Et pas avec des pièces de "cent balles".

L'ÂGE DE LA PRÉRETRAITE F.N.E. RECULÉ

Le ministre du Travail vient de confirmer que le gouvernement a décidé de relever l'âge de possibilité de départ en préretraite FNE (Fonds National de l'Emploi).

Le FNE compense en effet en grande partie, sur les deniers publics, dans le cadre de conventions avec les entreprises effectuant des licenciements économiques, le manque à gagner des salariés proches de l'âge de la retraite, jusqu'à ce qu'ils puissent obtenir celle-ci.

Certes, les patrons se sont largement servis du FNE, c'est-à-dire des deniers publics, pour subventionner une partie des licenciements qu'ils effectuent. Et la CGT n'a pas tort de dénoncer cette politique patronale !

Seulement, dans les faits, c'est un soulagement pour les travailleurs, et particulièrement pour ceux affectés aux travaux les plus pénibles, de pouvoir partir en préretraite quelques années avant leurs 60 ans, à 56 ans et deux mois comme c'est le cas actuellement. Un soulagement tel que les "plans sociaux" sont souvent attendus avec espoir par la plupart des travailleurs qui pensent avoir atteint l'âge de partir en préretraite, malgré la baisse de salaire que cela entraîne.

Le FNE devenant, avec la continuation de la crise, de plus en plus sollicité, les gouvernements précédents – socialistes – ont commencé à renâcler. On se souvient que Martine Aubry, alors ministre du Travail, s'était illustrée en refusant pendant un temps une convention FNE à Calvet, le PDG de Peugeot, sous prétexte que son plan social n'était pas bon. Seulement, même si l'attaque semblait dirigée contre Calvet, c'étaient en fait les vieux travailleurs pressés de partir de l'usine avant d'être complètement usés qui trinquaient, avec la perspective soit de rester au travail, soit d'être licenciés quand même, mais avec à la clé le chômage et la diminution de ressources qu'il entraîne...

Le gouvernement actuel a continué dans la même voie, et la récente décision en est un exemple.

S. F.

Les arrestations d'intégristes musulmans

UN GESTE DE SOUTIEN AU GOUVERNEMENT ALGÉRIEN... ET AUX INTÉRÊTS ÉLECTORAUX DE PASQUA

Le coup de filet opéré par Pasqua le 9 novembre dans les milieux intégristes musulmans proches du FIS algérien, au cours duquel 88 personnes avaient été interpellées, s'est soldé par l'incarcération de trois des Algériens interpellés.
Huit autres, dont le président de la FAF (Fraternité Algérienne en France, sorte d'appendice du FIS en France), ont été assignés à résidence.

Pour faire bon poids, à la suite de cette opération, deux imams ont été expulsés : un imam de Nantua, turc, et un imam de Carpentras, marocain.

Gamma

Arrestation de militants du FAF à Paris.

Quel rapport peuvent bien avoir ces deux imams, turc ou marocain, avec l'enlèvement d'Alger ? Aucun, sauf la volonté de Pasqua de profiter de l'occasion pour résoudre certains de ses petits problèmes politiciens. L'affaire du foulard islamique au collège de Nantua est la véritable raison de l'expulsion de l'imam turc de cette ville. Elle a pris la tournure d'une petite guerre politicienne et d'une surenchère au sein de la droite avec la fronde menée contre le ministre de l'Education par le député RPR de Creil, Chenière, l'ancien principal de collège de cette ville qui s'est lancé dans la carrière politique après une autre affaire de foulard. Et Pasqua tenait aussi à s'y illustrer.

Pour Pasqua et ses semblables, le souci n'est évidemment pas de combattre les préjugés religieux. Il n'est pas plus de défendre une certaine "laïcité" de l'école, eux qui sont par ailleurs partisans des crédits aux écoles confessionnelles. Ce n'est pas non plus de leur part le souci, qu'ont en revanche bon nombre d'enseignants, de défendre la liberté des jeunes filles soumises aux pressions de familles intégristes qui veulent leur faire porter le voile. Ce qui les motive en la matière, c'est seulement leurs carrières politiques, et leurs flatteries envers l'électorat français le plus réactionnaire, xénophobe.

Mais qu'importe puisque, en Algérie même, toute une partie de la presse s'est quand même félicitée de la "fermeté" de Pasqua. Il est vrai qu'elle est le pendant, en plus petit, des opérations de ratissage menées dans les quartiers et régions réputées islamistes par la police et l'armée algériennes, et intensifiées ces dernières semaines, là aussi à l'occasion de l'enlèvement des trois ressortissants français. Le coup de filet anti-islamiste en France apparaît comme un geste de soutien au gouvernement algérien, et à son armée. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que le gouvernement français ne pourrait pas, demain, s'accommoder d'une dictature islamiste, ou prôner un compromis avec les islamistes, pour peu que cela lui paraisse susceptible d'y rétablir l'ordre et de favoriser le développement des affaires. Un Pasqua dira alors que ce sont *"les intérêts de la France"*, c'est-à-dire ceux de ses industriels et de ses banquiers.

Quant aux milieux politiciens algériens, ils semblent eux-mêmes divisés entre ces deux choix. Les responsables du FLN (l'ancien parti unique mis de côté mais dont tous les hommes au pouvoir sont issus), par exemple, se situent dans les rangs des "conciliateurs" qui parlent d'une solution de compromis avec une partie des islamistes. L'ancien président Ben Bella, dont le parti, le MDA, n'a eu aucun succès, voit dans un compromis qu'il pourrait présider l'espoir d'une nouvelle carrière politique. Le parti RCD (quasi exclusivement Kabyle), et une bonne partie de l'intelligentsia se rangent dans le rang des "erradicateurs", comptant sur la répression militaire pour écraser les intégristes.

Mais le pouvoir lui-même, incapable de venir à bout des groupes armés islamistes, avait chargé une "Commission du dialogue national", constituée de huit membres dont trois généraux, de consulter tous les partis pour préparer une "Conférence nationale", sans exclure l'idée de l'ouvrir aussi aux dirigeants du FIS, ou à certains d'entre eux, même s'il ne le dit pas officiellement. Faute d'interlocuteur réel, ladite Conférence nationale qui aurait dû se tenir avant la fin décembre semble aujourd'hui repoussée à plus tard... ou à jamais, et destinée à ne décider de rien. Et l'on parle de plus en plus de la deuxième hypothèse possible : celle de voir l'armée prendre directement les rênes du gouvernement.

Sur le fond cela ne changerait pas grand-chose, dans la mesure où c'est en réalité déjà l'armée qui détient le pouvoir derrière la façade d'un gouvernement civil. Mais cela signifierait très vraisemblablement un durcissement supplémentaire du régime, non seulement contre les intégristes mais aussi par la même occasion, sous prétexte de lutte contre les islamistes, contre la population pauvre et contre la classe ouvrière, de plus en plus prises en tenaille entre cet "ordre moral" que les islamistes tendent à faire régner par leur pression, et l'arbitraire croissant du pouvoir lui-même.

Olivier BELIN

La privatisation de Rhône Poulenc

BIENVENUE DANS LE MONDE DES PROFITEURS

L'opération de privatisation de Rhône Poulenc, commencée mardi 16 novembre, devait durer une semaine. L'Etat étant déjà minoritaire depuis la privatisation partielle réalisée en janvier 1993 sous le gouvernement Bérégovoy, celle-ci pose paraît-il encore moins de problèmes qu'ailleurs. En effet, les partenaires financiers, Société Générale, Crédit Lyonnais, AGF, etc., sont déjà dans la place. S'y ajouteront la BNP et Fiat.

Des dizaines de millions de titres vont donc passer de l'Etat à la poche d'investisseurs privés. 52 millions si tout se passe comme prévu. La tactique adoptée pour que rentiers et investisseurs institutionnels (des "zinzins" pas si fous quand il s'agit de gros sous) se précipitent toute la semaine sur l'action Rhône Poulenc est toujours la même : en sous-évaluer le montant. C'est déjà ce qu'avait fait le gouvernement avec l'action BNP sous-évaluée de 13,5 %. C'est ce qu'il réédite ici avec une action sous-évaluée de 12 %.

Le PDG de Rhône Poulenc, J.R. (Ca ne s'invente pas !) Fourtou, a su également distiller au fil des semaines passées les informations pour modérer la montée de l'action Rhône Poulenc, en annonçant par exemple une baisse attendue de 30 % de ses bénéfices. Il a pu ainsi fair reculer le prix de l'action de 168 F à 151 F. Mais une fois la braderie terminée, nul doute que le titre se mettra à nouveau à grimper. Après la privatisation, le titre BNP avait augmenté de 18,5 %.

On peut donc acheter une action Rhône Poulenc pour 135 F, contre 157 F ces derniers temps. Les salariés de RP la paieront moins cher, 108 F. Les actionnaires appartenant aux "noyaux durs" et possesseurs d'actions de contrôle la paieront à un prix plus élevé : 145 F. Mais, dès le premier jour, la mise en vente a attiré la clientèle entendant rééditer la bonne opération déjà réalisée avec l'action BNP.

Et si l'opération doit ramener 13 milliards à l'Etat, elle sera surtout juteuse pour les rentiers qui pourront se payer de 5 à 60 actions (120 s'ils ont souscrit à l'emprunt Balladur), les "zinzins" et... les banques, qui touchent en plus une commission sur toutes ces opérations. La privatisation de la BNP leur avait déjà rapporté un demi-milliard de francs de commissions.

Onze ans après sa nationalisation en 1982 sous le gouvernement Mauroy, Rhône Poulenc retourne donc dans le secteur privé. Entre temps, cette entreprise qui était alors endettée a vu son ardoise effacée par l'Etat. Elle a été entièrement restructurée. Ses dirigeants se sont débarrassés des secteurs pas assez rentables comme le textile, et ont multiplié les acquisitions pour ne conserver que l'ensemble le plus rentable possible. Le chiffre d'affaires a ainsi doublé, et 70 % de ce chiffre sont désormais assurés à l'exportation.

Et voilà comment, une fois que l'Etat en a fait une affaire très profitable, il peut la redonner aux intérêts privés !

J.F.

Grande-Bretagne

Dans les chemins de fer

LA PRIVATISATION EST SUR LES RAILS... MAIS A DU MAL À ARRIVER !

Arc

L'un des plus gros investissements de ces dernières années : une rame automotrice célèbre pour ses défauts techniques et sa fabrication à bon marché.

Après plus de deux ans d'avatars et bien plus encore d'atermoiements, la loi de privatisation des chemins de fer britanniques a terminé son périple entre les travées de la chambre des Lords.

Il faut dire qu'avant d'en arriver là, son passage à la chambre des Communes n'avait pas été triste. Le recours à la "guillotine" (vote sans discussion) n'a pas empêché les incidents lors du vote sur les quelques centaines d'amendements au projet du gouvernement. De nouvelles procédures parlementaires ont été inaugurées pour l'occasion, comme l'édification de barricades à l'aide des centaines de volumes du *Hansard* (équivalent anglais du *Journal Officiel*) ou encore un sit-in dans les toilettes des hommes par des députés du sexe opposé ; toutes choses dont le but était de gagner un jour ou deux afin que le vote du projet soit remis à la session suivante du Parlement.

Peine perdue. Contraintes à siéger presque 24 heures sur 24, les deux chambres ont fini par céder, y compris quelques lords grincheux, avocats notoires du... retour à la vapeur.

LES ACQUÉREURS NE SE BOUSCULENT PAS

Mais à l'instar des trains de banlieue à Londres, le fait que les feux soient passés au vert ne signifie pas que la machine va s'ébranler. Les projets de "saucissonnage" des chemins de fer en franchises n'attirent guère les acquéreurs, même avec la promesse d'une part des subventions d'Etat. Les deux expériences pilotes tentées, l'une avec le groupe Virgin de Richard Branson (celui dont Thatcher avait fait son capitaliste mascotte) et l'autre avec une compagnie de bus écossaise, se sont soldées par des faillites honteuses dont l'Etat a dû discrètement éponger les dettes.

A ce jour, les seuls "centres de profit", comme dit le jargon officiel, dont l'avenir soit assuré, sont les deux lignes reliant le centre de Londres aux aéroports de Gatwick et de Stansted. Rien d'étonnant à cela quand on sait que le tarif kilométrique pratiqué sur ces lignes est près de quatre fois supérieur à celui du reste du réseau ! A quoi s'ajouterait, peut-être, la prise en main de gares londoniennes par BAA (société des aéroports britanniques), mais à condition de bénéficier dans les gares d'un statut fiscal similaire à celui des boutiques hors taxes des aéroports... Autant dire que ce n'est pas fait.

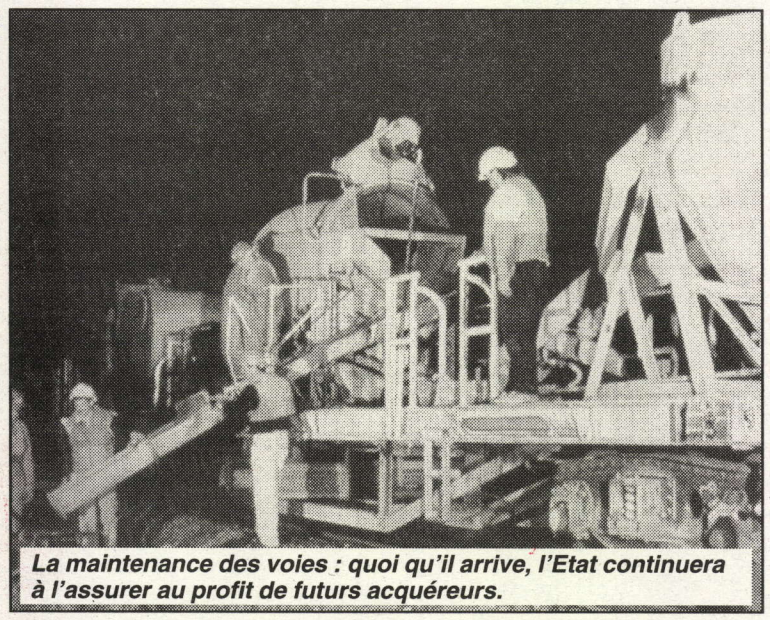
Arc

La maintenance des voies : quoi qu'il arrive, l'Etat continuera à l'assurer au profit de futurs acquéreurs.

UNE COUVERTURE FACE AU MÉCONTENTEMENT DES USAGERS...

En fait, la privatisation en elle-même n'est sans doute pas le principal souci de Major.

D'abord, il y a le fait que, depuis les élections de 1992, cette loi de privatisation avait acquis un caractère de symbole. Et son passage apparaît comme le premier et unique succès dont puisse se targuer John Major après la longue série de scandales et fiascos en tout genre qui ont marqué l'année écoulée.

Et puis surtout, cela fait des années que les gouvernements successifs parlent d'équilibrer les comptes des chemins de fer, et pour cela ont supprimé des dizaines de milliers de postes, imposé des augmentations d'horaires et des baisses de revenus à toutes les catégories de cheminots, réduit le nombre des services tout en augmentant les tarifs jusqu'à trois fois par an... Cela n'a pas empêché le déficit global de continuer à se creuser, tandis que l'opinion réagissait de plus en plus mal à un service dont l'absence de fiabilité est proverbiale.

Sous prétexte de préparer la privatisation, le gouvernement va donc maintenant faire éclater les services en secteurs multiples, chacun avec son image de marque propre, ses uniformes, son logo. Bref, les chemins de fer britanniques auront le goût et l'apparence du privé, même s'ils restent aux mains de l'Etat. Le tout est, dès à présent, de tenter de faire que le public y croie, et qu'il ne rende plus le gouvernement responsable du délabrement du service.

Ainsi, dès maintenant, la direction a décidé d'abandonner la mise en place d'un nouveau système de sécurité, l'ATP, destiné à commander par radio l'arrêt de la traction sur les diesels en cas de franchissement d'un feu rouge. L'adoption de ce système avait suivi trois accidents qui avaient fait onze morts en 1988. Dorénavant, il n'en est plus question. Motif : ce serait trop cher pour le privé !

...ET UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE LES CHEMINOTS

Et puis, au bout du compte, ce sont sans doute les cheminots eux-mêmes les premiers visés. Jusqu'ici, même dans les tronçons déjà privatisés comme la restauration ou les paquets, la conscience d'appartenir aux chemins de fer a dominé et les tentatives de modifier sensiblement les conditions de salaires et d'emplois entre les secteurs ont été abandonnées. Or on sait que des projets très élaborés ont été mis au point visant à remplacer le statut national existant en matière de salaires, de sécurité et de conditions de travail. Dans une gare londonienne importante, cela aboutirait à la création d'une quinzaine de statuts différents, sans compter, au sein de chaque statut, les divisions liées à la qualification et au grade.

Que le gouvernement Major se sente contraint d'en passer par de telles complications pour avoir les coudées franches et s'attaquer de front aux salariés, cela dit assez à quel point il craint leurs réactions. Ces combines tordues réussiront-elles à faire passer la pilule ? Cela reste à voir.

François ROULEAU

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernière brochure parue :

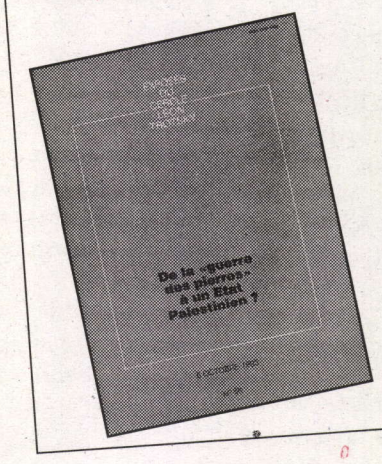

– DE LA "GUERRE DES PIERRES" À UN ÉTAT PALESTINIEN ?

(N° 58 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 octobre 1993)

Prix : 10 F
Envoi contre 12 F en timbres

USA

La ratification du "marché commun" nord-américain

L'ALENA, UN DANGER OU UN ÉPOUVANTAIL POUR LES TRAVAILLEURS ?

C'est le 17 novembre que le Congrès des Etats-Unis devait se prononcer sur la ratification du Traité de libre-échange nord-américain avec le Canada et le Mexique, appelé ALENA.

Ce traité, qui vise à constituer une vaste zone de libre-échange englobant 360 millions d'habitants, a évidemment les faveurs de la grande majorité du patronat des Etats-Unis qui pourrait en faire une chasse gardée, protégée contre la concurrence européenne et japonaise. Seul le patronat de quelques secteurs, comme le textile ou les fruits et légumes, s'opposait au projet. D'ailleurs, au début des négociations, il y a un peu plus de deux ans, la plupart des politiciens aussi bien démocrates que républicains se disaient favorables à un tel traité.

Et si le résultat n'était pas acquis d'avance, bien que Clinton ait mis tout son poids dans la balance, c'est que depuis deux ans que les négociations ont été entamées entre les trois pays, les surenchères nationalistes sont allées bon train.

L'AFL-CIO ET L'ÉPOUVANTAIL DE L'ALENA

Ce fut d'abord la grande centrale syndicale des Etats-Unis, l'AFL-CI0, qui choisit ce terrain pour se poser en défenseur des intérêts des travailleurs américains, avec une démagogie aussi réactionnaire que peu risquée sur le terrain des luttes sociales. L'AFL-CI0 s'est servie du projet de traité comme d'un épouvantail devant les travailleurs, en expliquant que ce serait la porte grande ouverte à la délocalisation de l'industrie américaine, que les patrons se précipiteraient pour déménager leur usine au Mexique où ils pourraient payer des salaires d'un dollar de l'heure, qu'il y aurait aux Etats-Unis des vagues de licenciements massives, que les Mexicains prendraient le travail des Américains, etc.

Inutile de dire que bien des politiciens n'ont pas voulu se faire doubler sur le terrain de la démagogie chauvine qui peut paraître payante électoralement. Les politiciens démocrates, qui ont traditionnellement l'appui électoral des syndicats, pouvaient apparaître à bon compte défenseurs des intérêts des travailleurs et même de tout le pays sur un tel terrain. Quant aux républicains, ils sont sûrement un certain nombre à ne pas être insensibles au fait qu'un Ross Perrot, l'ex-outsider dans la course aux dernières présidentielles, qui avait remporté un succès spectaculaire dans les primaires avec une démagogie populiste et réactionnaire, ait fait de la non-ratification du traité son cheval de bataille en jouant, lui aussi, sur la peur du chômage et de la casse de l'industrie nationale.

UN MARCHÉ DÉJÀ "COMMUN" POUR LES CAPITALISTES DES USA

Il s'agit d'arguments d'autant plus fallacieux que le traité de libre-échange consacre un rapport de force entre les économies des pays concernés et en particulier la pénétration largement réalisée, sans traité, de l'économie mexicaine par les capitaux américains. General Motors est le plus gros employeur du Mexique avec 55 000 salariés, 70 % des investissements étrangers au Mexique proviennent de capitaux américains et ceux-ci dominent les secteurs les plus importants de l'économie mexicaine : l'automobile, le caoutchouc, les mines, l'industrie chimique. Ces derniers et l'Etat lui-même sont très largement endettés auprès des grandes banques américaines. Quant aux délocalisations, là non plus, les grandes entreprises n'ont pas eu besoin de traité pour installer dans une espèce de zone franche le long de la frontière mexicaine les productions qu'elles souhaitaient. C'est ainsi que près de 2 000 entreprises américaines sont installées de l'autre côté de la frontière, employant quelque 500 000 personnes.

Certes, certaines entreprises utilisant une main-d'œuvre abondante et peu qualifiée mettront peut-être à profit les avantages du traité pour se délocaliser encore plus. Mais il est bien connu que le libre-échange profite aux économies les plus puissantes, et bien malin celui qui peut affirmer que le traité sera dommageable aux emplois aux Etats-Unis.

En fait, ce n'est pas le traité qui est dommageable aux emplois, ni les investissements que les capitalistes américains peuvent faire, avec ou sans traité d'ailleurs, à l'étranger. C'est, comme partout dans cette période de crise, la politique du patronat qui consiste à détourner les capitaux de la production, parce que cela ne rapporte pas assez, vers la spéculation qui apparaît beaucoup plus rentable et permet – jusqu'à quand ? – de maintenir des profits substantiels malgré la crise, l'augmentation du chômage, le développement de la misère, le rétrécissement du marché. Mais c'est justement ces responsabilités-là que les politiciens au service de la bourgeoisie se gardent bien de mettre en évidence.

AFP

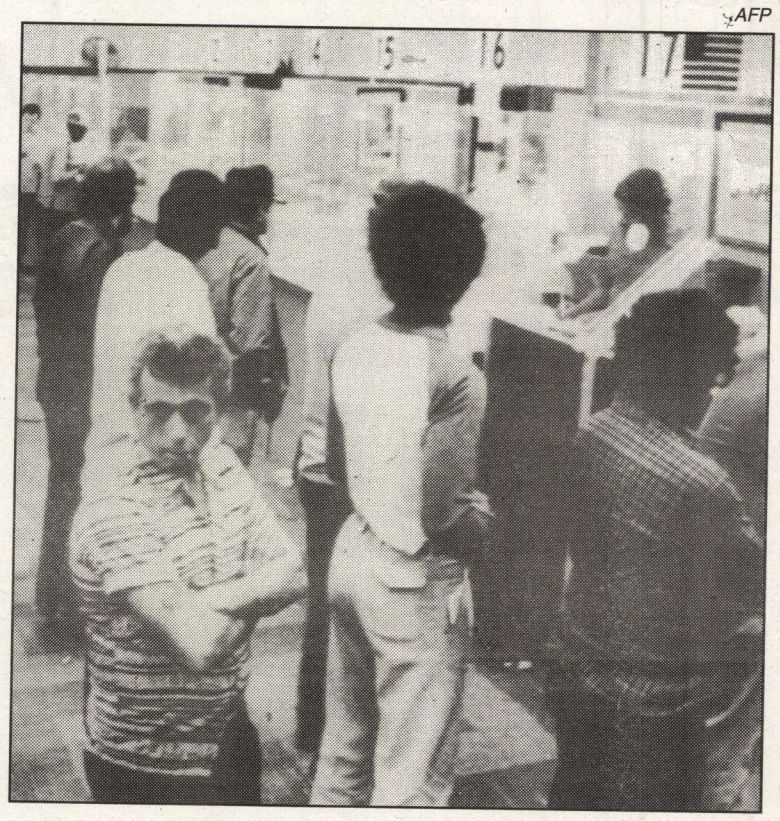

Le chômage et les réductions de salaire alimentent la crainte de nombreux travailleurs envers l'ALENA.

L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE DE CLASSE

Quant à l'AFL-CIO, elle ne veut pas plus désigner aux travailleurs leurs véritables ennemis, ni bien sûr les préparer à la contre-offensive indispensable à la défense de leurs intérêts face aux attaques en règle de la bourgeoisie. Partir en guerre contre l'ALENA, non seulement c'est se donner une image combative à bon compte, alors même que les dirigeants syndicaux se refusent à combattre sur un terrain de classe, mais c'est une propagande nuisible qui distille le poison du chauvinisme et de la xénophobie au sein de la classe ouvrière.

Et quel que soit le vote du Congrès, quel que soit le sort de l'ALENA, les travailleurs américains se trouvent de toute façon confrontés à une politique qui ne fait que s'aggraver depuis le début de la crise, et qu'il leur faudra bien combattre malgré tous les efforts des dirigeants syndicaux et des politiciens pour dévoyer le mécontentement sur d'autres terrains.

Dominique CHABLIS

VIENT DE PARAÎTRE

Au sommaire de Lutte de Classe Octobre - novembre 93 (N° 2 - Nouvelle série)

FRANCE :
- **Les grévistes d'Air France ont imposé une reculade au gouvernement Balladur.**

IRLANDE DU NORD :
- **Quand les bombes servent aux appareils à se tailler une place à la table des négociations.**

RUSSIE :
- **Après la "bataille du Parlement", Eltsine concentre de plus en plus de pouvoir, mais c'est le pouvoir qui se désagrège.**
- **Tracts de militants trotskistes.**
- **Les privatisations et la bourgeoisie.**

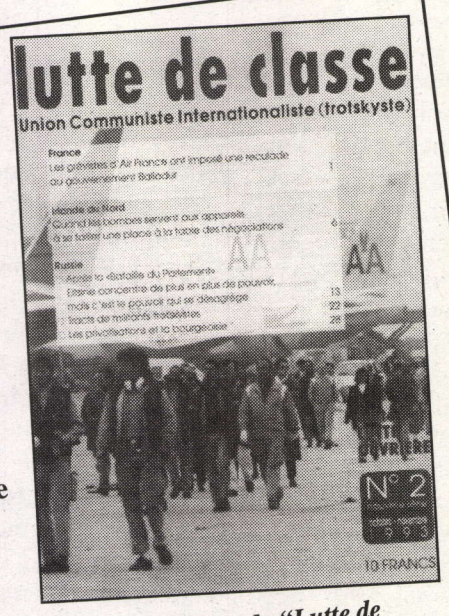

La nouvelle série de *"Lutte de Classe"* est uniquement en langue française. Prix : 10 F, envoi contre 12 F en timbres.

Palestine

ARAFAT APPELÉ À FAIRE LA POLICE

■ Deux mois après la signature de l'accord "Gaza et Jéricho d'abord" qui jette les bases d'un futur Etat palestinien plus ou moins indépendant, les dirigeants israéliens et américains, cosignataires et parrains de cet accord, accentuent leur pression sur le leader de l'OLP, Yasser Arafat, pour qu'il fasse le ménage chez lui.

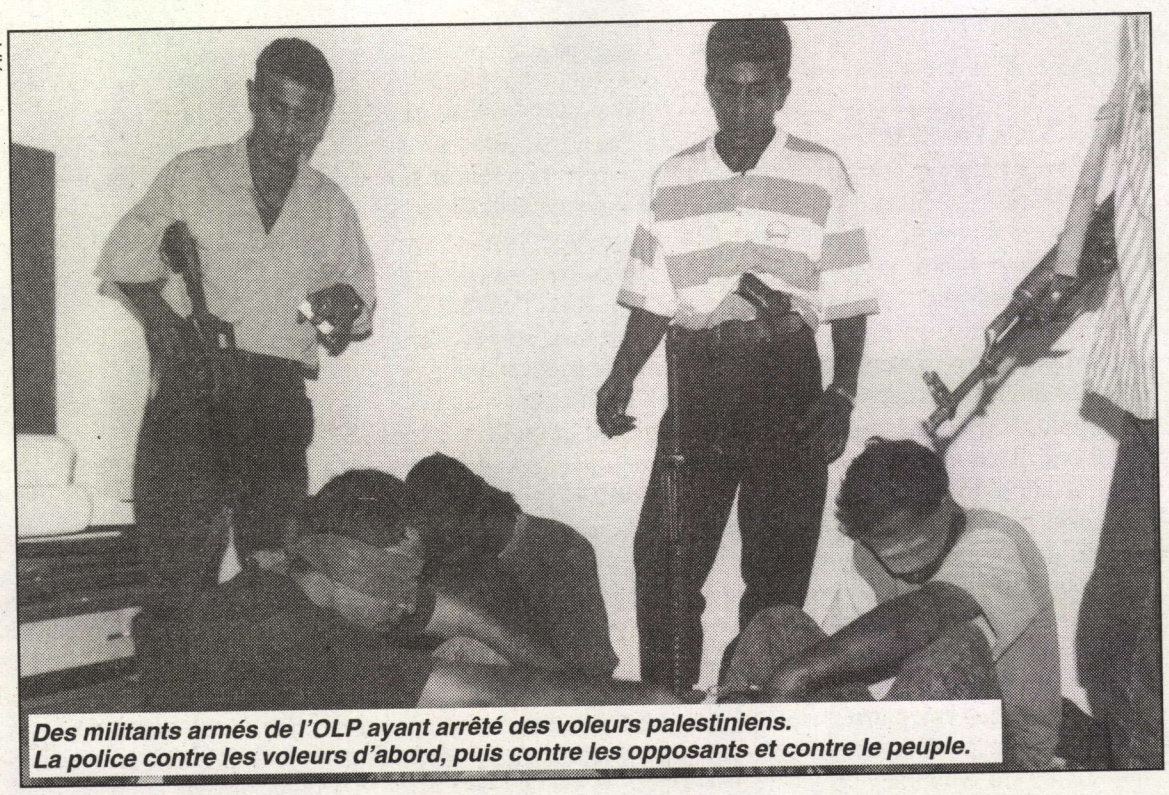
AFP

Des militants armés de l'OLP ayant arrêté des voleurs palestiniens. La police contre les voleurs d'abord, puis contre les opposants et contre le peuple.

Après tout, c'est parce que les autorités israéliennes n'arrivaient plus à tenir en main la situation dans les Territoires occupés qu'elles se sont, bon gré, mal gré, tournées vers Arafat. C'est donc de Washington qu'est venu un rappel à l'ordre pressant et conjoint de Clinton et Rabin, lancé à Arafat pour qu'il ramène de l'ordre et, notamment, mette un terme à des attentats qui n'ont pas cessé depuis l'entrée en vigueur des accords "Gaza et Jéricho d'abord".

De récents attentats, commis par des groupes dissidents de l'OLP ou musulmans intégristes et opposés à cet accord, ont frappé des colons israéliens – généralement des partisans de mouvements religieux ou extrêmistes de droite – qui, installés sur des terres prises aux Arabes de Cisjordanie, y vivent les armes à la main et y symbolisent, pour la population palestinienne, cette occupation dans tout ce qu'elle a de plus odieux.

Contesté dans ses propres rangs, alors qu'il y a apparemment plus de candidats que de postes à pourvoir dans ce futur Etat-croupion palestinien ; menacé par des groupes armés qui s'appuyent sans doute sur les sentiments probablement mitigés des Palestiniens à l'égard de ce que certains peuvent considérer comme un revirement "collaborationniste" de l'OLP et de son dirigeant vis-à-vis d'Israël, Arafat a donc dû s'exécuter devant les pressions de Clinton et Rabin. Il a spectaculairement dénoncé l'assassinat, le 29 octobre, d'un colon de Ramallah.

Il n'en a pas été quitte pour autant, car les dirigeants israéliens lui en demandent toujours plus.

Les dirigeants travaillistes israéliens subissent la pression d'une droite qui se déclare opposée aux concessions aux Palestiniens et qu'ont renforcée des victoires électorales récentes, notamment à Jérusalem. Alors, à peine Arafat avait-il dénoncé l'attentat dans un communiqué public, que le ministre israélien de la Défense exigeait du leader de l'OLP qu'il *"dénonce de vive voix (l'attentat) et demande à son peuple d'arrêter les actes de terrorisme"*.

Derrière les propos démagogiques à usage de l'opinion israélienne ultra-nationaliste, il y a un message très clair à l'adresse d'Arafat et surtout du peuple palestinien. Au premier, les hommes d'Etat occidentaux "demandent" de faire cesser les attentats, exigeant de lui ce qu'ils le savent prêt à accomplir : qu'il fasse preuve de poigne et d'autorité sur "son" peuple, qu'il le mette au pas, par la force au besoin.

Les attentats, dans cette affaire, fournissent aux dirigeants impérialistes le prétexte pour vérifier la fiabilité d'un Arafat et des cercles dirigeants de l'OLP. Ce test sera sans doute suivi de bien d'autres, où Arafat devra faire la preuve de sa capacité à s'opposer à son peuple, et pas seulement sur le terrain des communiqués ou des dénonciations de vive voix... Après tout, le principal chapitre de l'accord "Gaza et Jéricho d'abord" consiste à prévoir la mise en place d'une "puissante force de police" palestinienne dans les Territoires occupés, sous l'autorité de l'OLP.

P.L.

Allemagne

QUAND L'HISTOIRE KOHL À LA PEAU

Le 14 novembre, le chancelier Kohl célébrant la "Journée de deuil national" allemand a inauguré un mémorial à toutes les *"victimes de la guerre et de la tyrannie"*. La formule était suffisamment vague pour pouvoir, en tout cas l'espérait-il, satisfaire les tenants de la Grande Allemagne sans trop heurter ceux qui se veulent les représentants de groupes humains – Juifs, Tziganes, homosexuels – que le nazisme avait voués, en tant que tels, à la répression et à l'extermination.

Pas de chance pour Kohl, des organisations juives, tziganes ou d'homosexuels, aussi respectueux de l'ordre établi que puissent être leurs représentants, ont trouvé déplacé que le mémorial, installé dans un petit temple, consacré depuis l'époque prussienne à l'exaltation du patriotisme allemand, place sur un pied d'égalité notamment "les victimes du nazisme et leurs bourreaux".

Kohl a donc dû recevoir les représentants de ces organisations et exprimer ses "regrets" quant aux "ambiguïtés" de la formule. Cela n'a pas empêché sa police de matraquer et d'embarquer des manifestants d'extrême-gauche qui avaient le mauvais goût de tenter de rappeler que, sous le nazisme, l'Etat allemand avait imposé la guerre à son propre peuple, avant de l'imposer à d'autres et que la population allemande – civils comme soldats – paya de la vie de neuf millions des siens la politique guerrière de "son" impérialisme.

A la rigueur, les dirigeants allemands – et plus généralement, tous ceux du monde occidental – veulent bien sembler s'incliner (mais même après coup, cela leur coûte encore parfois, on le voit) devant certaines victimes du nazisme comme les Juifs et les Tziganes. Mais il n'est jamais question, pour eux, d'évoquer la répression brutale, systématique à laquelle fut soumise la classe ouvrière – et moins encore d'en blâmer le nazisme –. C'est pourtant contre elle, pour détruire ses organisations et liquider physiquement des dizaines, des centaines de milliers de militants communistes, socialistes, syndicalistes, que furent inventés, dès 1933, les camps de concentration. Dénoncer la *"tyrannie"* de façon très générale, passe encore pour les hommes de la bourgeoisie. Mais pointer du doigt le fondement de classe de la barbarie nazie, jamais !

Alors, Kohl, comme tous les hommes d'Etat allemands, voudrait revendiquer toute l'histoire de l'Etat même si réussir à en donner une image présentable à l'extérieur est un exercice difficile; le statut de vaincu de la Seconde Guerre mondiale impose en effet aux hommes d'Etat d'Allemagne un peu plus de simagrées qu'à d'autres.

Mais au fond, cela ne change pas grand-chose. Après tout, de l'autre côté du Rhin, on a vu De Gaulle, puis Giscard et enfin Mitterrand faire fleurir pendant des années la tombe de Pétain sans que l'on en fasse toute une histoire. Et si, cette année, Mitterrand a préféré s'abstenir, cela n'a pas empêché, le 11 novembre, que dans chaque préfecture de France on célèbre les faits d'armes glorieux de l'Etat français, en présence notamment d'officiers qui ont pris du galon depuis leurs exactions sanglantes en Indochine ou en Algérie.

Et ces officiers, ces hommes politiques de la bourgeoisie française et de son Etat, qu'ils se disent de gauche ou de droite, n'hésiteraient pas à dénoncer pour "insulte à l'armée" quiconque aurait l'idée d'inaugurer un mémorial faisant une allusion, même alambiquée et hypocrite, à ces *"victimes de la guerre et de la tyrannie"* qu'ils ont faites.

P.L.

Air France

Lendemains de grève victorieuse

LA DIRECTION A DES PROBLÈMES DE "DÉCOLLAGE"

☐ *"Nous ne redécollerons pas sans vous"*. C'est en ces termes, sur de pleines pages de publicité dans les journaux, que la direction d'Air France s'adresse à sa clientèle. Mais son problème, dans les centres de Maintenance qui ont récemment fait grève (Roissy, Orly, Le Bourget, etc.), est aussi un peu le même : la direction n'arrive pas à faire "redécoller" l'activité avec un personnel qui est loin d'avoir docilement repris le chemin des ateliers, des hangars ou des services.

Ainsi, ces jours-ci, ce sont les travailleurs d'un service d'Orly-Sud, l'Hôtellerie, qui décidaient d'occuper leurs locaux. Ce service devait être "externalisé" à partir de 1994. Cela avait été décidé par la direction dans le précédent volet du Plan Attali. Mais puisque gouvernement et direction ont dû ravaler leur dernier plan social, eh bien, les travailleurs de l'Hôtellerie demandent que la direction revienne sur ce qu'elle croyait avoir obtenu il y a un an.

Et si cette revendication touche un secteur bien particulier d'Orly, elle est ressentie comme faisant partie d'un tout, à la fois par les ouvriers de la Maintenance (ils ont été 200 environ à participer à un débrayage de soutien) et par ceux du secteur concerné.

En effet, nombre de travailleurs sentent qu'ils ont maintenant face à eux une direction qui doit marcher sur des oeufs. Cette impression a été renforcée par plusieurs reculs récents de la direction sur des points qui tenaient à coeur aux travailleurs d'Air France et qui ne faisaient pourtant pas partie du dernier plan social que Bosson, Balladur et Attali avaient été forcés d'annuler.

Il en est ainsi des "25 minutes", une mesure d'allongement quotidien du travail non rémunéré que la direction avait, ces mois derniers, réussi à imposer presque partout et sur laquelle elle a dû finalement reculer partout dans les centres ouvriers ; de même pour le paiement des heures de grève ou plutôt les "protocoles de fin de grève", comme la direction préfère désigner la chose.

Certes, en ce domaine la situation varie d'un centre, voire d'un secteur à l'autre : à Orly-Nord, officiellement, la direction ne parle que d'étaler dans le temps les retraits liés à la grève tandis qu'au Frêt de Roissy, c'est 50 % des heures de grève qui devraient être payés. Mais dans les faits, la direction cède plus qu'il n'y paraît quand elle prend comme base des retraits de salaire pour grève des débrayages d'une demi-journée (soit la durée pour laquelle appelaient chaque jour les syndicats)... alors qu'à Roissy, notamment, bien souvent c'est toute la journée que les travailleurs étaient en grève.

D'ailleurs la direction devra peut-être reculer encore, pour peu que les travailleurs insistent. Ils sont nombreux, en tout cas, à sentir que pour "redécoller", qu'elle le veuille ou non, la direction n'a guère le choix : elle ne le fera sûrement pas sans devoir lâcher du lest.

Correspondant LO

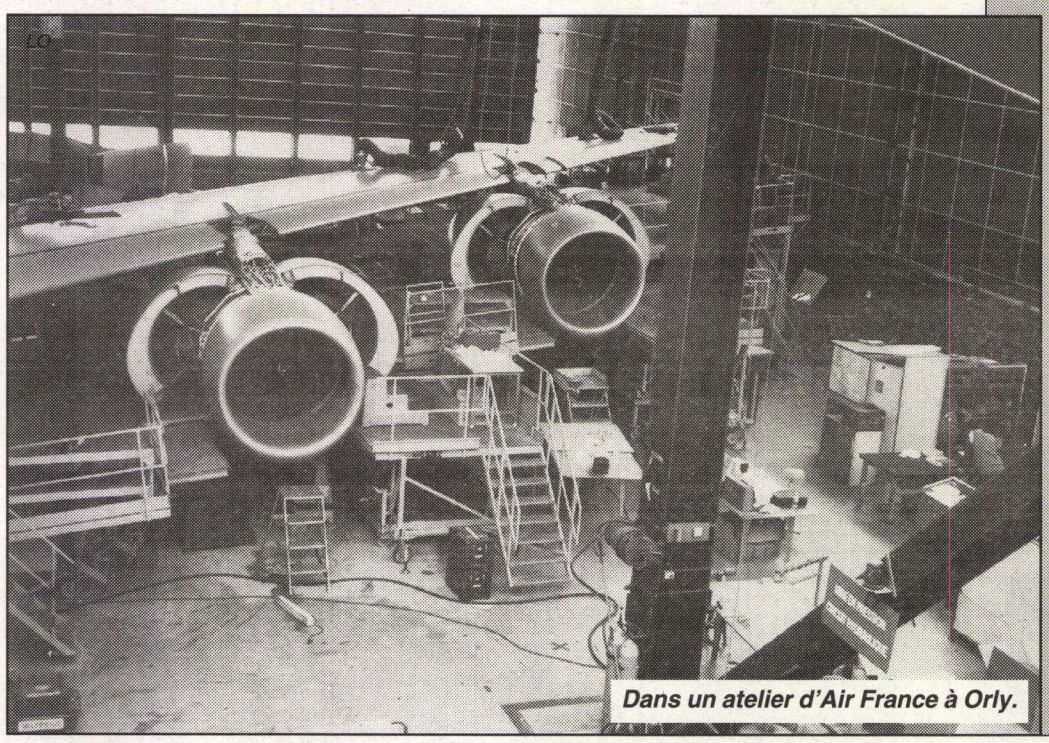

Dans un atelier d'Air France à Orly.

Le poids des mots...

"J'accepte ta journée de récupération, mais à condition que lundi tu viennes à 6 h 30". **Sous-entendu tu acceptes de refaire les 25 minutes supplémentaires non payées. C'est ce qu'a dit un contremaître à un chaudronnier vendredi dernier.**

Et là, cela n'a fait ni une ni deux, quelques instants plus tard nous étions plus de cent dans les bureaux du commandement. Et devant les atermoiements du cadre présent, ce monsieur s'est entendu dire que la prochaine fois qu'on viendrait le voir dans son bureau, il en ressortirait plus vite qu'il n'y était entré...

Visiblement c'est le genre d'argument qui porte car, depuis, ces cadres se sont montrés très discrets !

Au suivant !

Hier, un fax a annoncé que la direction suspendait les 25 minutes à la DM d'Orly.

Ce n'est pas trop tôt. Mais ce n'est pas assez. Quand on s'est mis en grève, on réclamait aussi la restitution du demi-mois, le déblocage des salaires, etc.

On vient d'obtenir les 25 minutes. Bien ! Passons à la revendication suivante !

**(Extraits du bulletin *Lutte Ouvrière*
Air France
DMVD - Orly)**

La Poste (Paris 17e)

LES FACTEURS CONTRE LA RESTRUCTURATION ET LES RÈGLEMENTS ANTIGRÈVES

Cela fait plusieurs années que la direction de La Poste opère des "restructurations" afin d'économiser du personnel. Dans de nombreux bureaux, cela s'est traduit par des grèves, telles que celle de Paris 9ème, en février dernier, qui a duré deux semaines, et de Paris 18ème en octobre.

Les facteurs du bureau de Paris 17ème vont, eux, connaître une nouvelle "restructuration" début 1994. La direction jure que cette fois, contrairement à ce qui s'était passé il y a 4 ans, il n'y aura pas de suppressions d'emplois, mais les facteurs y voient tout de même la perspective de travail supplémentaire : il est prévu de faire deux tournées le matin au lieu d'une (alors qu'il y a quatre ans, le nombre de tournées avait été réduit !). Et il va y avoir un nouveau tri (c'est-à-dire une nouvelle répartition des lettres entre les différents secteurs de distribution) à apprendre.

Et c'est justement le démarrage de l'apprentissage du nouveau "tri", prévu à partir du 15 novembre, qui a déclenché l'agitation. Des facteurs ont décidé de débrayer une demi-heure chaque matin, sous forme d'assemblée générale, à partir du mardi 9. C'est donc ce qui s'est fait. A l'issue de la troisième assemblée générale, la direction a fait annoncer au micro que les facteurs présents à l'assemblée seraient comptés grévistes, ce qui pouvait signifier trois jours de salaire en moins pour certains. En effet, dans la Fonction publique, tout débrayage, même d'une demi-heure, entraîne en principe le retrait de la journée de salaire. Et encore faut-il avoir déposé un préavis de cinq jours.

Mais si cette mesure avait pour but de dissuader les facteurs, elle a plutôt eu l'effet inverse puisqu'elle a provoqué la réunion immédiate d'une nouvelle assemblée générale, où il a été décidé de continuer et de voir. Et l'assemblée générale suivante ayant abouti aux mêmes menaces de la part de la direction, cette fois les facteurs comptés grévistes se sont réellement mis en grève au moment du départ en distribution. Cela a mis une belle pagaille. Les cadres étaient un peu affolés, en particulier quand du courrier déjà trié a été remélangé. Puis les facteurs grévistes sont allés manifester devant la direction de Paris-Nord et ont envahi les guichets de la poste voisine.

Du coup le directeur, de retour de week-end, a lâché que les journées de salaire ne seraient pas décomptées et que la restructuration était suspendue jusqu'à la réunion d'un "comité de pilotage". Comme quoi, l'application des lois antigrèves de la Fonction publique peut avoir pour limite la colère qu'elle suscite !

Correspondant LO

THOMSON-CSF (Bagneux - 92)

À la pointe du projet Balladur de partage du chômage

ET SI L'ON PRENAIT SUR LES DIVIDENDES ?

■ Le 10 novembre, un accord a été signé entre la direction de la Thomson-CSF et celles des syndicats CFDT, FO et CGC, destiné à *"éviter tout nouveau licenciement pour motif économique"*. La grande presse annonçait qu'ainsi 1 200 licenciements prévus seraient évités. En échange de quoi le personnel se voit proposer un riche catalogue de réductions d'horaires... avec réductions de salaires modulées selon le montant de ceux-ci.

Sur les quelque 1 600 suppressions d'emplois dont il était question au début septembre, il y aurait 700 à 800 départs en préretraites. Mais les autres licenciements programmés seraient donc remplacés :

– d'une part, au niveau de tout Thomson-CSF, par une réduction générale de 3% du temps de travail (que les signataires de la CFDT appellent une "Réduction Généralisée de Solidarité"), qui ramènerait l'horaire de 38 h 30 à 37 h 20, avec une perte de salaire net plafonnée à 1,2% ;

– d'autre part et en outre, dans certains secteurs, par une réduction des horaires "modulée" pouvant aller de 10 à 50% du temps de travail. Il est prévu que les diminutions de salaires soient compensées selon l'importance de la réduction d'horaire et leur montant. D'où le tableau ci-joint des taux de compensation du salaire en fonction de ces deux paramètres, dans lequel un bon nombre de salariés essaient depuis quelques semaines de se retrouver. Tâche aussi ardue que vaine : car c'est la direction, et elle seule évidemment, qui s'arroge le pouvoir discrétionnaire de décider quels services travailleront à 3%, 10% ou 50%, et combien de temps...

En fait ces réductions du temps de travail seront indemnisées selon la législation actuelle du chômage partiel et selon une mesure nouvelle prévue dans le projet de loi Balladur (pas encore adopté) : le temps réduit indemnisé de longue durée ou TRILD, qui envisage que les réductions soient alors compensées par l'Etat et par l'entreprise à hauteur de 60 à 70% de la rémunération nette.

Réduction du temps de travail	SALAIRE BRUT : Base + ancienneté + 1/12e du 13e mois				
	8 000 F	9 000 F	10 000 F	12 000 F	15 000 F
3%	99,63%	99,34%	99,10%	98,80%	98,80%
6%	99,26%	98,67%	98,20%	97,60%	97,60%
10%	98,76%	97,79%	97,01%	96,00%	96,00%
20%	97,52%	95,57%	94,01%	92,00%	92,00%
40%	95,03%	91,14%	88,03%	88,00%	88,00%
50%	93,79%	88,93%	85,03%	85,00%	85,00%

Le tableau se lit ainsi : pour une réduction du temps de travail de 3% et pour un salaire brut de 9 000 F, le salarié touchera 99,34% de son salaire NET actuel.

Une mesure de diversion, face à un mécontentement grandissant...

Il faut rappeler l'histoire de cet accord. Après les deux journées noires des 15 et 16 septembre derniers, quand une brochette de grandes entreprises (dont certaines du secteur public et nationalisé) avaient annoncé en deux jours quelque 20 000 licenciements et que l'émotion parmi les travailleurs avait monté d'un cran, c'est Balladur qui avait annoncé un gel des licenciements dans les entreprises publiques. La direction de Thomson-CSF avait aussitôt dit qu'elle remballait son plan de 1 600 suppressions d'emplois. Le PDG n'avait pas seulement envie de plaire au ministre, mais il tenait aussi à faire du gel des licenciements un coupe-feu au mécontentement qui montait depuis le début septembre dans divers services des centres Thomson-CSF. Entre autres certains services de Bagneux.

Et c'est ainsi qu'Alain Gomez, après avoir été un patron exemplaire de l'ère socialiste (entre autres en procédant à des milliers de licenciements depuis la nationalisation du trust dont certains salariés ou syndicalistes de gauche attendaient pourtant la sécurité de l'emploi !), devient maintenant le modèle de "l'ère Balladur" ! Celui qui, au moins pour les 18 mois de validité de l'accord (s'il ne le dénonce pas d'une façon ou d'une autre en cours de route), enterre les licenciements pour instaurer... les réductions de salaire ! A la différence d'un certain nombre de PDG qui valsent, peut-être Gomez y gardera-t-il sa place (et pour ce qui le concerne probablement, l'intégralité de son salaire !).

Non, ce n'est pas la solution des salariés !

En fait, la direction de la CGT n'a pas signé cet accord, et toutes les sections syndicales locales de FO ou de la CFDT, ne l'ont pas approuvé comme un seul homme. L'accord dit "exemplaire" ne fait guère illusion auprès du plus grand nombre des salariés. Personne ne jurerait que la direction ne reviendra pas dessus, ni que, sous prétexte de transferts à l'étude pour 1994, des emplois ne seront pas subtilisés. Les salariés des divers centres Thomson n'en finissent plus de subir des plans divers et variés qui, tous, sont présentés comme ceux qui empêcheront les prochains... Et à Bagneux, à l'appel de la CGT et de FO, 250 personnes se sont réunies pour protester contre ces mesures, la veille de leur signature.

Enfin et surtout, personne ne trouve justifié de voir les salaires encore amputés. C'est là évidemment qu'est l'escroquerie. Les patrons de la Thomson, comme bien d'autres, misent sur les réflexes de solidarité des travailleurs ! Il faudrait partager le chômage ? Partager les salaires ? Mais pourquoi pas partager et diminuer les bénéfices et les dividendes ? La solution serait pourtant bien plus facile !

A titre indicatif : la Thomson-CSF compte aujourd'hui quelque 20 000 salariés, auxquels elle déclare verser 4 936 000 000 francs de masse salariale totale. Même en tenant pour quantités négligeables (ce qui est pourtant loin d'être le cas) les quelques centaines de très hauts cadres qui sont aussi actionnaires, un calcul montre que l'économie de quelque 1 à 2% de la masse salariale, que la direction dit indispensable aujourd'hui pour éviter 1 000 licenciements, représente moins de 8 à 10% des 756 000 000 francs que la direction déclare officiellement comme "résultat distribué" à ses actionnaires !

Depuis quelques années et quelles que soient les fluctuations du bilan par ailleurs, les mêmes dividendes sont assurés aux actionnaires. Pourquoi ne pourraient-ils et ne devraient-ils pas baisser, plutôt que les salaires ? 8 à 10% de dividendes en moins pour sauver les emplois, ne serait-ce pas une solution ? Les actionnaires ne seraient-ils pas capables de cette solidarité ? Ou faudra-t-il que les travailleurs se donnent les moyens de les amener à de meilleurs sentiments ?

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Peugeot (Poissy - 78)

PSA LICENCIEUR

Gamma

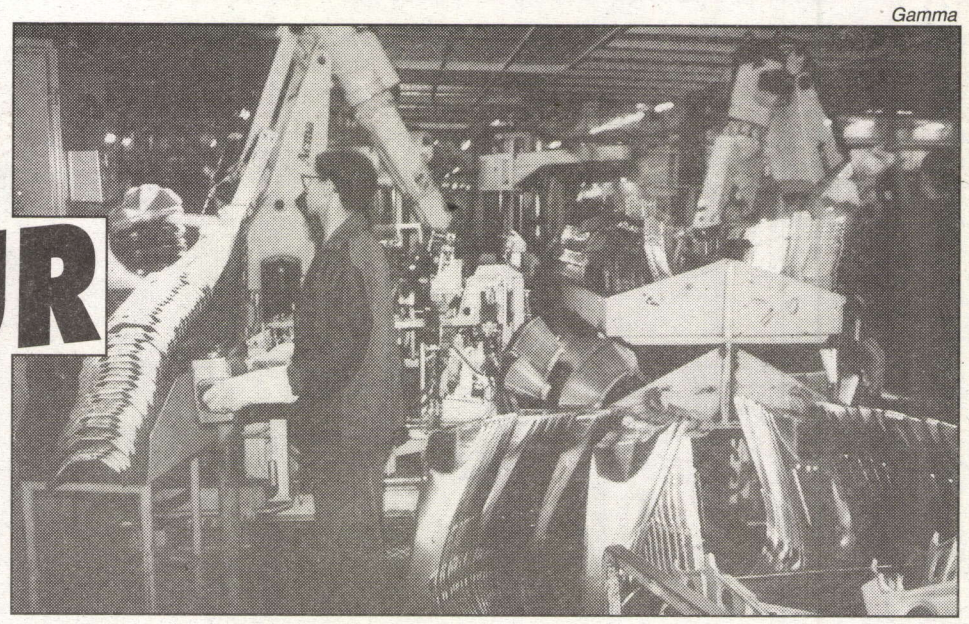

□ A Peugeot-Poissy (ex-Talbot), si le travail en 2 équipes, 10 heures par jour sur 4 jours, est désormais du passé (ce que personne dans l'usine ne regrette), le retour au 2 x 8 en septembre dernier a été rapidement accompagné d'un plan de licenciement, concernant 1 476 travailleurs sur les 9 000 actuellement dans l'usine.

Le détail de ce plan a été annoncé fin octobre. C'est simple, toute la palette des départs dits volontaires est proposée : FNE, mi-temps, préretraite progressive à mi-temps, retour au pays, mutation dans le groupe, projet individuel... Et si, fin septembre 1994, les "volontaires" ne se sont pas désignés, c'est la direction qui le fera. Ils deviendront alors des "non-volontaires" selon son jargon, et auront jusqu'au 2 novembre 1994 pour "réfléchir" et choisir l'une des mesures avant de prendre la porte.

Début novembre, tous les travailleurs qui auront plus de 56 ans au 31 décembre 1994 ont été convoqués pour signer un papier. La direction ne chôme pas. Nous si : 4 jours en septembre, 7 en octobre, 7 en novembre et 5 prévus en décembre. Ces journées sont payées à 70%, ce qui sur un salaire net de 7 500 F fait de 800 à 1 000 F de moins sur la paye.

Et tout ça commence à bien faire, car pendant qu'on nous bassine les oreilles avec les baisses de production et les prévisions pessimistes du "marché", le groupe PSA redéploie sa production dans le monde.

Dans une interview au quotidien économique *Les Echos*, un certain Helmer, directeur de la division automobile du groupe, précise que Peugeot-Citroën, qui réalise 12% de ses ventes hors d'Europe, doit atteindre les 25% d'ici six ans, en visant plus particulièrement la Chine, l'Inde et la Corée. Des négociations, précise-t-il, sont en cours pour y créer de nouvelles usines.

Pour les capitalistes, l'exploitation ne connaît pas les frontières. On en a d'ailleurs eu une fois de plus la preuve dernièrement dans l'un des ateliers, au B2, où les travailleurs ont été convoqués le mardi pour venir travailler jeudi et vendredi, jours pourtant décrétés chômés. La raison invoquée était d'approvisionner en suspensions-arrière les usines Peugeot d'Angleterre et de Chine.

C'est dire que, si derrière les surefectifs se cache le redéploiement de la production et des investissements, les bénéfices restent par contre concentrés dans les coffres-forts de la famille Peugeot et de ses principaux actionnaires.

Belin (Evry - 91)

Un ouvrier mort à sa machine

DES CONDITIONS DE TRAVAIL CRIMINELLES

On peut mourir en fabriquant des biscuits, dans le cas présent ces biscuits "Pépito" que l'on trouve dans tous les supermarchés. C'est ce qui s'est produit pour Jean-Pierre, ouvrier chez Belin à Evry. Il est mort à 22 ans, lundi 15 novembre, pris par le mécanisme d'entraînement de sa machine, alors probablement qu'il devait gratter le chocolat s'agglomérant autour des rouleaux, à la sortie du tunnel à froid de ces biscuits Pépito. C'est bien plus tard qu'il a été retrouvé car, à ce poste, l'ouvrier travaille seul, isolé. Bien trop tard pour pouvoir le sauver.

Les conditions de la mort de notre camarade ne sont pas accidentelles. C'est partout et en permanence que la direction des biscuits Belin tente d'imposer de telles conditions de travail. Travailler seul, sans sécurité, en intervenant sur des machines en plein fonctionnement, tous les travailleurs d'Evry connaissent cela.

Le lendemain, l'équipe du matin a débrayé spontanément et les équipes successives ont poursuivi la grève, totale à l'heure où nous écrivons. Les patrons ont été pris à partie par des travailleurs révoltés.

Cette grève, c'est la révolte contre la mort de notre camarade et c'est aussi la mise en accusation de la politique du trust BSN. Face à la colère des travailleurs d'Evry, la direction n'est pas près de se laver les mains de sa responsabilité.

Correspondant LO

Des nettoyeurs de la ligne C du RER (Paris)

UNE VISITE AU PATRON PEUT LE FAIRE "RÉFLÉCHIR"

La menace – à peine déguisée – de licenciement à l'encontre d'un travailleur d'une entreprise de nettoyage (la TEP) des gares de la ligne SNCF du RER C n'est pas passée sans réaction, et cela a incité la direction de la TEP à remballer sa menace. Il faut dire que, depuis la grève de mars dernier, la solidarité qui lie la quarantaine de travailleurs de la TEP ne s'est pas relâchée, et que, en s'en prenant à l'un d'entre nous, c'est en fait à tous que la direction s'est attaquée.

A l'issue de cette grève de mars dernier, qui dura une quinzaine de jours, une augmentation de tous les salaires ainsi que des améliorations des conditions de travail avaient été obtenues. Depuis, la direction et les petits chefs étaient devenus plus prudents, moins arrogants, même si les manœuvres et les pressions pour nous diviser n'avaient pas manqué : fiches de paye incomplètes, réorganisations successives, cadres renouvelés prétendant être obéis immédiatement, sur simple claquement des doigts !

Dernièrement, la direction tentait donc de s'en prendre à l'un d'entre nous, le délégué syndical choisi pendant la grève du printemps dernier, sous un prétexte fallacieux. Celui-ci, autrefois, travaillait pour une seule entreprise. Or, depuis 1992, année pendant laquelle la TEP a repris une partie du chantier, son contrat a été divisé en deux : un contrat forfaitaire, avec chacune des deux entreprises qui l'emploient. Subitement, la TEP a mis en demeure notre camarade de choisir l'une ou l'autre de ces entreprises, faute de quoi... Début novembre, elle lançait même un ultimatum par lettre recommandée.

Cependant, une pétition circulait déjà, réclamant que la TEP cesse ces pressions sur notre camarade, sinon ce serait la grève. Signée par la quasi-totalité des nettoyeurs, y compris les nouveaux embauchés et des petits chefs, la pétition devait être portée au patron à l'issue d'une assemblée qui réunissait 27 nettoyeurs, contents de se retrouver, unis et aussi déterminés que lors de la grève de mars.

C'est ce qui explique sans doute que le patron nous ait tous reçus, l'air étonné de nous voir si mobilisés, et se soit activé à modifier sur-le-champ le contrat de notre camarade, levant donc les menaces... Et puisqu'on y était, nous en avons profité pour réclamer ce qui restait sans réponse depuis trop longtemps.

C'est ainsi que des éléments de salaires "oubliés" ont été récupérés, que certains ont même été augmentés, que des possibilités de cumul de congés pour aller au pays ont été acquis, etc. Même notre journée de grève sera payée.

Bref, la solidarité, appuyée par cette petite visite au patron, s'est révélée, une fois de plus, payante.

Correspondant LO

ELM-Leblanc (Drancy - 93)

INCROYABLE... MAIS FRAIS !

LO

■ Une entreprise de fabrication de chaudières qui refuse de chauffer ses propres locaux, cela existe ! A Drancy, chez ELM Leblanc, l'un des premiers fabricants européens de matériel de chauffage...

Dans l'un des dépôts de cette entreprise, la direction refuse d'installer le moindre chauffage. Il faut dire que la situation n'est pas nouvelle. Elle dure depuis l'ouverture du dépôt en question, il y a quatre ans. Mais les années précédentes, devant les protestations des ouvriers qui chargent les chaudières dans les camions, la direction avait fait installer un chauffage d'appoint... loué à l'extérieur !

Cette année, en revanche, rien. La direction refuse d'installer quoi que ce soit en prétextant que ce dépôt doit fermer et qu'il y a – seulement – un peu plus de 2 800 chaudières à charger dans les camions... Cependant, devant l'attitude de la direction et des chefs, quelques ouvriers ont refusé de se rendre au dépôt en question et de charger les camions aussi longtemps qu'il n'y aurait pas d'installation de chauffage.

La direction a alors fait appel à d'autres ouvriers de l'usine... dont certains sont tombés, les uns après les autres, malades. Le froid y est certainement pour quelque chose... Un tract syndical, distribué à la porte de l'usine, a mis au courant l'ensemble du personnel. Des lettres à la presse et à l'Inspection du travail, la visite impromptue de trois délégués du personnel dans les bureaux de la direction ont contribué à réchauffer l'atmosphère générale... tandis que la direction avait bien du mal à rester de glace ! On en est là.

Qu'une entreprise qui exporte ses chaudières jusqu'en Roumanie et en Tchécoslovaquie, ses chauffe-bains jusqu'aux Etats-Unis, soit incapable de mettre un minimum de chaufffage dans un dépôt situé à dix minutes de son usine, cela en dit long sur le peu de cas que ce patron fait de ses ouvriers.

Correspondant LO

AGFA-GEVAERT (Pont-à-Marcq - Nord)

QUAND LA DIRECTION A LE FEU AU C...!

Chez Agfa-Gevaert (Pont-à-Marcq), une entreprise du nord de la France employant 600 personnes et faisant partie du trust allemand de la chimie Bayer, la direction a dû céder devant... sept travailleurs.

Ces travailleurs du Feu, un secteur particulièrement salissant, destiné à brûler le papier film inutilisable et à récupérer les métaux précieux, n'acceptaient plus leurs conditions de travail (absence de douches, absence de WC, manque de chaussures de sécurité, etc.). Ils voulaient aussi une augmentation du nombre de leurs points, bref une augmentation de salaire dans la mesure où leurs salaires étaient parmi les plus bas de l'usine (environ le SMIC). Et ils pensaient avec raison que la direction, qui venait juste d'investir 5 millions de francs dans la rénovation des installations techniques du Feu, en avait tout à fait les moyens...

Le mardi 9 novembre ils se sont donc mis en grève et se sont adressés au reste de l'usine par tract et panneaux, campant toute la journée (sous la pluie !) devant les grilles de l'usine.

Le lendemain, il a suffi d'un débrayage de solidarité d'une heure de 100 personnes sur les 350 de l'équipe du matin et des bureaux (les autres équipes de l'après-midi et de nuit n'ont pas eu le temps de débrayer à leur tour comme prévu) pour que la direction accepte toutes les revendications des grévistes.

Ce que de multiples réclamations n'avaient pu obtenir depuis deux ans, la grève et le soutien des autres secteurs de l'usine a pu l'arracher. Il faut dire que le secteur du Feu n'est pas le seul à en avoir ras le bol. Les travailleurs du DEP (découpage des rouleaux de bobines de papier de film destiné aux journaux), qui regroupe 150 personnes travaillant jusque-là en trois équipes, n'apprécient pas du tout l'intention de la direction de changer leurs horaires de travail. Car tout le monde sait à l'usine que le nouvel horaire (trois jours de nuit, deux de l'après-midi, deux du matin et ensuite seulement 2 jours de repos) se fera avec leur peau.

Alors, les travailleurs du Feu ont montré le chemin à suivre... pour faire remballer ses projets à la direction.

Correspondant LO

Salaires

MOINS ON EN FAIT, PLUS ON GAGNE ?

DUPUY/GAMMA

... et plus on trime, moins on est payé.

Selon un récent calcul du ministère du Travail, le salaire minimum moyen serait actuellement de 10 996 F. Mais attention, il s'agit d'un salaire brut, primes comprises, c'est-à-dire 13ème mois intégré, notamment, soit en fait 8 120,12 F net.

Le salaire du travailleur moyen reste en fait loin de ce compte. Les ouvriers gagneraient, en moyenne, 6 299 F net et les ouvrières 5 142 F net, soit une moyenne de 6 037,66 F net par mois. Le textile et l'habillement demeurent les industries "lanterne rouge" au niveau des salaires puisque le salaire moyen y est de 4 961 F net.

La taille des entreprises joue sur l'importance des salaires, ajoute cette étude. Les grandes entreprises paient mieux que les petites. Dans les entreprises de 500 travailleurs et plus, les salariés gagnent 17,8 % de plus que ceux qui travaillent dans les entreprises de moins de 50 personnes. En revanche, la différence entre les salaires masculins et féminins continue à défavoriser les femmes payées en moyenne 27,5 % en dessous.

Quant à la progression des salaires, le rapport constate qu'elle n'a été que d'un misérable 0,8 % par rapport à une autre enquête réalisée six mois avant. Mais les travailleurs ont l'occasion, chaque mois, de constater que la rallonge n'est pas le fort des patrons depuis des années.

L'étude insiste également sur les écarts de salaires. Dans les secteurs où la main-d'œuvre est très mal payée, les cadres reçoivent trois fois et demie ce que gagne un ouvrier, alors que dans les autres secteurs l'écart n'est que de 2,7. Dans les professions où les travailleurs sont qualifiés, imprimerie, industrie du pétrole, l'écart tombe encore (entre 2,2 et 2,4). Ce seraient les cadres des entreprises d'assurances qui seraient les moins bien payés avec 14 635 F net contre 16 374 F net pour le salaire moyen des cadres.

Mais l'écart serait encore plus grand s'il était rapporté au salaire d'un PDG, comme celui d'Alcatel, Pierre Suard, qui gagne un SMIC mensuel chaque heure, ou mieux encore à la plus riche rentière de ce pays, Mme Bettencourt, principal actionnaire de L'Oréal, dont on peut estimer que sa fortune, bien placée, doit lui rapporter au moins un salaire moyen d'ouvrier toutes les trois minutes de sa vie... Mais, évidemment, le ministère du Travail ne s'intéresse pas à ceux qui gagnent leur vie en dormant.

Jacques FONTENOY

Lire

Le Rocher de Tanios d'Amin Maalouf

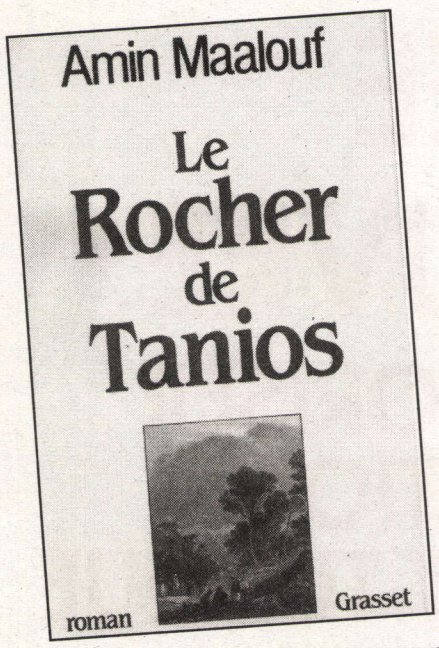

Le Rocher de Tanios, roman pour lequel l'écrivain d'origine libanaise Amin Maalouf vient d'obtenir le prix Goncourt, se présente comme la chronique d'une légende villageoise, celle d'un jeune homme nommé Tanios, aux cheveux prématurément blanchis, habitant dans les années 1830 du village de Kfaryabda de la montagne libanaise.

AFP

Amin Maalouf

L'auteur prévient : à part un mince point de départ historique – le meurtre d'un patriarche et les circonstances de la punition du meurtrier –, tout le reste dans ce roman *"n'est qu'impure fiction"*. Mais, à travers cette fiction, c'est tout un pan de l'histoire d'un coin de l'Empire ottoman qui revit pour le lecteur, par la grâce d'une langue claire et plaisante, remplie de malice comme de poésie.

Les villageois de Kfaryabda vivent dans une soumission féodale, sous l'autorité du cheikh Francis, lui-même soumis à l'émir, qui dépend à son tour du sultan de Constantinople. *"En ce temps-là"*, écrit le narrateur, *le ciel était si bas qu'aucun homme n'osait se dresser de toute sa taille...*" Les hommes sont tenus d'aller fréquemment *"voir la main du cheikh"* (c'est-à-dire la baiser, en plongeant le dos, mais si cela se fait, et en public, cela ne se dit pas), et les femmes sont convoquées au château selon son bon plaisir – ce qui contribue au peuplement du village... En retour, le seigneur fait preuve d'un paternalisme – relativement – bienveillant.

L'histoire du village est prise dans l'Histoire tout court quand le pacha d'Egypte – Méhémet-Ali – se rebelle contre le sultan de Constantinople et que les grandes puissances s'en mêlent, Britanniques contre Français. Les opérations militaires valent à la population de la région une terrible suite de malheurs, de massacres et d'exactions. D'autant plus que le pacha et les grands contribuent à dresser les montagnards, druzes et chrétiens, les uns contre les autres.

Tanios, quant à lui, ne devient un héros qu'en vertu d'une manipulation mise au point par les représentants britanniques et ottomans. En fait, il se découvre, en grandissant, étranger au milieu des siens, bien plus motivé par la soif d'apprendre, le désir d'aimer, l'aspiration à un horizon plus vaste, que par quelque ardeur guerrière.

Ce bref roman, riche en aventures et en énigmes, est d'une lecture extrêmement agréable. Tous ceux qui ont aimé les précédents romans d'Amin Maalouf, notamment *Léon l'Africain* ou *Samarcande*, retrouveront avec plaisir son talent de conteur, et la générosité universelle qui s'en dégage. C'est peut-être l'occasion pour les autres de le découvrir.

Christiane LE GUERN

Le Rocher de Tanios, *277 p., Ed. Grasset, 125 F.*
Léon l'Africain *et* Samarcande *sont parus en Livre de Poche.*

Signalons aussi du même auteur, dans un autre registre, moins facile mais très intéressant, Les Croisades vues par les Arabes *(Ed. J'ai Lu).*

Voir

Exposition

Syrie, mémoire et civilisation à l'Institut du Monde Arabe de Paris

Ph. ARC

Un guerrier qui date de 2400 avant J.C.

La région où est située la Syrie d'aujourd'hui est aussi celle où, dans l'état actuel des connaissances, l'agriculture serait née.

Très tôt y apparurent les premiers villages, puis, avec la division du travail permise par le progrès de la productivité que représentait l'agriculture, des villes, et avec ces villes, les premiers Etats, le calcul, l'écriture, le premier alphabet…

C'est cela – et bien d'autres choses – qui se trouve illustré par cette exposition. Elle regroupe en effet des objets et maquettes, prêts de différents musées du monde entier, couvrant un million d'années de préhistoire et d'histoire de la Syrie. Cela en fait une exposition riche, sur une longue période allant de la Préhistoire à la fin du Moyen Age de cette région syrienne.

On y trouve ainsi les maquettes des plus anciennes maisons, rondes et semi-enterrées, trouvées dans des sites syriens, des objets d'argile, témoignant du passage à l'écriture, des tablettes d'argile, une "page" d'un des plus vieux dictionnaires du monde, et une multitude d'autres choses que l'exposition permet d'apprendre, de se remémorer ou de comprendre.

Ph. ARC

Portrait en marbre IIIe siècle avant J.C.

Des panneaux d'explication faciles à lire, des notices d'explication des objets exposés et le petit journal de l'exposition, permettent d'avoir un fil conducteur lors de la visite ; une bonne occasion de passer un moment agréable et intéressant.

Nelly MEYER

Syrie, mémoire et civilisation
à l'Institut du Monde Arabe
(Métro : Jussieu)
L'exposition dure jusqu'au 28 février, l'entrée coûte 40 F.

Cinéma

Naked de Mike Leigh

La déchéance d'un jeune homme venu de Manchester, désœuvré, marginalisé, qui se clochardise lentement et délibérément à Londres, tel est le sujet de ce film, désespéré et désespérant. Il entraîne le spectateur à la suite de cet homme volontairement obscène, vulgaire, violent, et qui se laisse complètement sombrer. Dans cette démarche suicidaire, il côtoie d'autres jeunes et moins jeunes, paumés comme lui, voguant à la dérive dans une ville immense vidée de toute humanité. Il utilise les autres. On l'utilise.

Autant dire que ce film n'est pas une partie de plaisir pour le spectateur ! Cependant, même si le parti pris est discutable, on ne peut s'empêcher de penser que ce monde bouché, sans avenir, gris, sale et profondément individualiste dans lequel erre sans but le jeune homme possède une certaine réalité. Et la déroute du héros comme ses sordides aventures illustrent, à leur façon, la banqueroute d'une société : celle dans laquelle nous vivons.

L.P.

Turquie

La guerre au Kurdistan

Ajansi/Gamma

L'armée turque au Kurdistan.

L'ARMÉE À L'ŒUVRE POUR TERRORISER LA POPULATION KURDE... ET TURQUE

La guerre au Kurdistan turc, commencée il y a neuf ans, aurait fait, depuis, 9 000 morts. Et tous les six mois, les généraux turcs, annonçant l'écrasement imminent de l'organisation nationaliste kurde PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan), demandent plus d'argent, de soldats, d'armement et de pouvoirs exceptionnels. Et chaque fois, ils s'enfoncent davantage dans le bourbier.

Aujourd'hui le général Gures, chef d'état-major de l'armée turque, parle d'*"anéantissement des terroristes"* avant la fin de l'hiver, et a obtenu pour cela du gouvernement la prolongation de "l'état d'exception" pour la partie kurde.

LES FAITS D'ARMES DES GÉNÉRAUX

Malgré deux cessez-le-feu unilatéraux proclamés par le PKK, l'armée a intensifié ses attaques, appuyées par l'aviation. Des dizaines de villages ont été brûlés et les survivants déportés. Presque chaque jour, la presse turque annonce des dizaines de morts. Les "disparitions" d'opposants à un titre ou à un autre se font aussi de plus en plus fréquentes et l'on ne retrouve jamais les auteurs de ces forfaits.

Cet été, un député du parti DEP (Parti Démocratique), formé de notables kurdes proches du PKK, a été assassiné et un autre blessé en plein jour dans la ville de Batman. Là non plus, on n'a pas trouvé les assassins.

Récemment, les militaires ont envahi Lice, une petite ville de 10 000 habitants. Le prétexte invoqué était "une attaque du PKK". Mais pendant plusieurs jours, c'est par l'armée que la ville a été bombardée, plusieurs centaines d'habitants tués et plus de la moitié de la ville détruite. A la suite de cette attaque, la grande majorité de la population a quitté la ville (on parle de 7 500 personnes) et l'accès de celle-ci a été interdit. Même le Premier ministre, Tansu Çiller, n'a pas pu visiter la ville après l'attaque.

Fait curieux, au début de ces opérations, un général turc avait été tué par balle, et immédiatement les généraux en ont accusé le PKK. Mais le faux était manifeste, le PKK a démenti et même le président de la République Demirel a dû dire que le général avait été tué *"par une balle perdue"*.

Certains journaux font même le lien avec la mort "accidentelle" d'un autre général, l'hiver dernier, après l'écrasement de son avion au décollage à Ankara, et avec l'éviction du général qui devait succéder au général Gures ; celui-ci s'était déclaré pour une solution politique, en affirmant qu'il n'y avait pas de solution "militaire" !

Ainsi un "parti de la guerre" existe au sommet de l'armée, qui impose au gouvernement et même aux quelques généraux qui pourraient être réticents une politique consistant simplement à terroriser la population civile.

Malgré toutes ces forces mobilisées et les milliards dépensés, les militaires n'arrivent pourtant pas à mater la révolte armée. Le seul résultat de la répression est de rejeter du côté du PKK des millions de Kurdes qui subissent quotidiennement l'humiliation et la misère. La bourgeoisie turque parle bien de temps en temps de solution politique, ou bien d'investir dans les régions kurdes et d'améliorer le niveau de vie de la population, mais elle n'en a évidemment ni les moyens ni même la volonté.

LE GOUVERNEMENT ÇILLER : UN GOUVERNEMENT DE PARADE

Mme Çiller, en formant son gouvernement au début de cet été, avait laissé entendre qu'elle privilégierait la "solution politique". Elle avait parlé des *"droits culturels"* des Kurdes et même de droits à un enseignement en langue kurde. Elle avait même tenu la première réunion du conseil des ministres à Hakkari, ville habitée en majorité par la population kurde. Mais les rappels à l'ordre des militaires l'ont fait rentrer rapidement dans le moule. Les généraux ne permettent même plus le faux-semblant selon lequel ce serait le *"gouvernement civil, dépendant d'un Parlement élu démocratiquement"*, qui déciderait vraiment de la politique de l'Etat. Les généraux dictent ouvertement au gouvernement sa politique à travers le MGK (Conseil National de la Sécurité). Celui-ci est composé de militaires et de membres du gouvernement, mais ces derniers ne sont là que pour entériner les décisions des premiers.

UNE SITUATION DANGEREUSE ÉGALEMENT POUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Les généraux, de plus en plus enlisés dans un conflit sans issue visible, commencent à rendre responsables de tous leurs maux les pays voisins : l'Iran, l'Irak, la Syrie. S'ils n'arrivent pas à en finir avec le PKK, ce serait la faute du soutien que ces Etats accorderaient à l'organisation kurde, et la tentation existe pour les militaires turcs de se lancer dans des aventures à l'extérieur des frontières.

Enfin, ces dernières semaines, une campagne de haine s'est déchaînée contre la population kurde. Elle a atteint un sommet avec la manifestation de presque 20 000 personnes, organisée par l'extrême-droite turque et les autorités locales dans la ville d'Erzurum. La foule a marché vers les quartiers kurdes et le pogrom a été évité de justesse. Parallèlement à cela, on parle à nouveau de la nécessité de la "loi martiale". Autant de faits qui rappellent étrangement le climat à la veille du coup d'Etat militaire de 1980, marqué par des provocations et par un climat de violence destiné à justifier par avance une intervention des militaires.

On le voit, la véritable guerre coloniale dans laquelle l'armée turque s'enlise au Kurdistan pourrait avoir des conséquences de plus en plus graves, non seulement pour la population des régions kurdes, mais pour l'ensemble de la population turque. Elle pourrait se traduire par la fin de la période de timide libéralisation que le pays a connue depuis quelques années. Sans même avoir eu recours de nouveau à un coup d'Etat, c'est de plus en plus le MGK qui exerce la réalité du pouvoir.

Et c'est de ce point de vue aussi que, quoi qu'on puisse penser d'une organisation comme le PKK et des méthodes qu'il emploie, la classe ouvrière et la population turques auraient tout intérêt à voir reconnus les droits nationaux des Kurdes. Plus l'armée referme sa dictature sur ceux-ci, et plus elle risque de la refermer, aussi, sur l'ensemble du pays.

Julien SYLVA

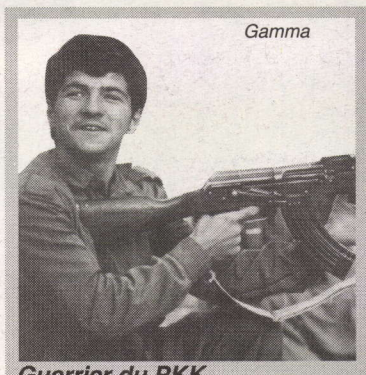

Gamma

Guerrier du PKK.

LE PKK ET SA POLITIQUE

Malgré son nom, le PKK n'a rien d'un "parti des travailleurs". Les travailleurs en tant que tels n'ont aucun pouvoir ou contrôle sur cette organisation qui ne défend d'ailleurs nullement leurs intérêts de classe spécifiques, mais plutôt ceux de la mince couche de notables et de bourgeois kurdes. A une plus petite échelle, les méthodes utilisées par le PKK sont la réplique de celles utilisées par l'armée turque.

Les méthodes du PKK vis-à-vis de son opposition interne et ses relations avec les autres organisations le prouvent largement. Le mois dernier, dans la région de Tunceli, une région avec des traditions de révolte où le PKK n'est pas hégémonique, un des fondateurs du PKK, militant depuis plus de 23 ans, a été exécuté parce qu'il aurait été "un agent" ! Quelques jours après, dans la même région, quatre militants d'une organisation communiste ex-maoïste ont été tués dans le maquis et deux autres grièvement blessés, laissés pour morts. Des militants d'une autre organisation maoïste ont été faits prisonniers par le PKK, toujours dans cette région. Enfin plusieurs instituteurs ont été assassinés dans l'Est par le PKK, car celui-ci est pour la fermeture des écoles enseignant en turc. Une politique à l'image, malheureusement, de celle de bien des organisations nationalistes qui ne savent opposer à l'oppression présente que la perspective d'une oppression future, – bien que plus "nationale".

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995